



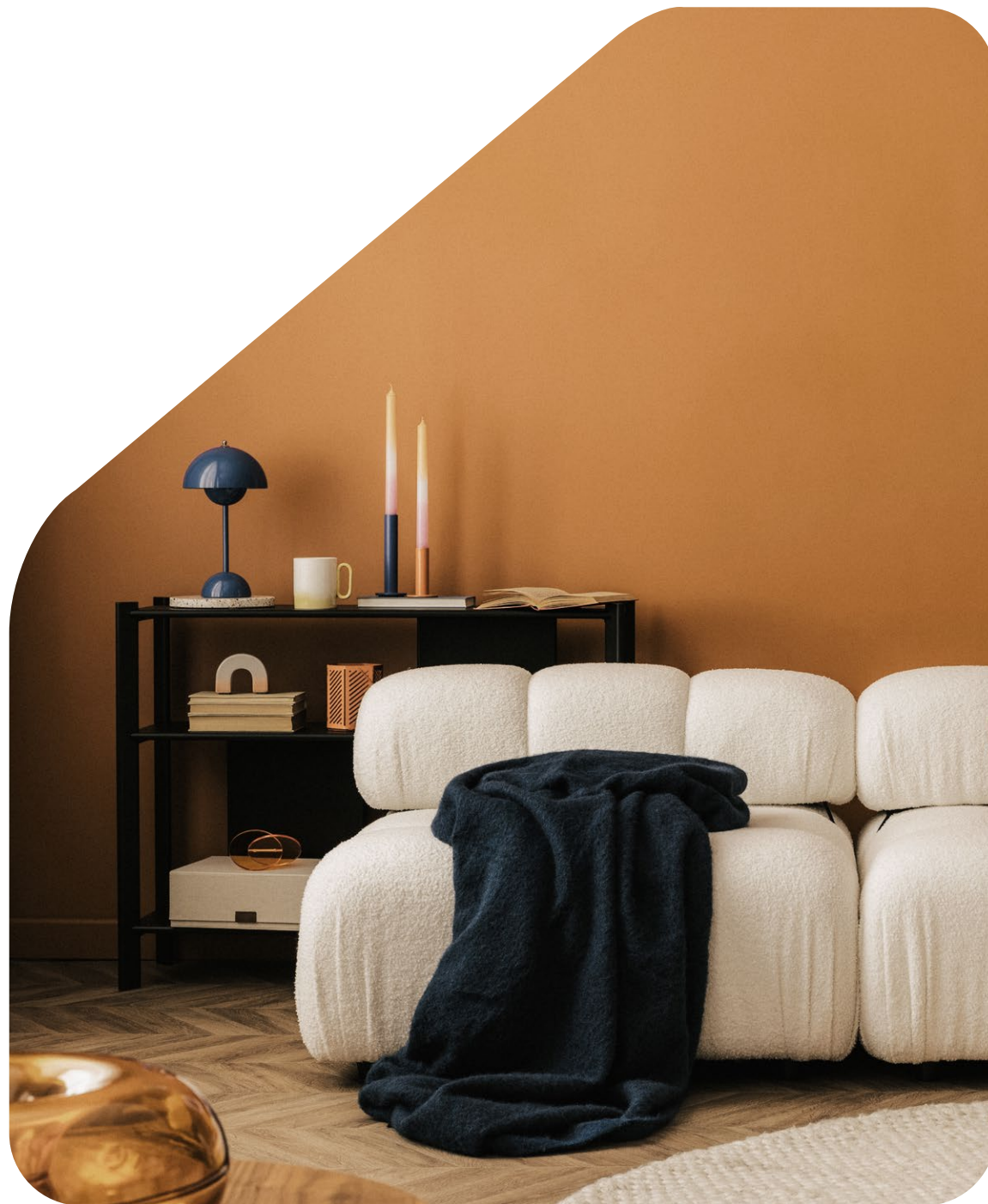
ecomaison

# **GUIDE DES TARIFS 2026**

## **Répondez à vos obligations et pilotez votre éco-participation via l'éco-conception**

**ÉLÉMENTS  
D'AMEUBLEMENT**

**APPLICABLE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026**  
VERSION MARS 2026



# Sommaire

**P.4**

**à QUOI SERT**  
**mon éco-participation ?**

**P.6**

**CALCULER**  
**mon éco-participation**  
**et améliorer**  
**ma performance**  
**environnementale**

**P.15**

**CODIFIER**  
**mes produits**

**P.18**

**connaître**  
**les tarifs 2026**

**P.42**

**annexes**  
**et fiches techniques**

# LES PRODUITS concernés



Cuisine et  
équipements  
de cuisine



Salle de bain  
et accessoires



Salon &  
pièce à vivre



Articles  
de literie



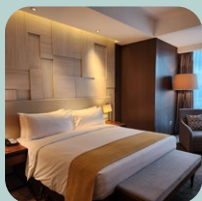
Puériculture



Textile  
d'ameublement



Moquettes  
amovibles  
événementielles



Literie &  
chambre



Mobilier technique  
& espaces tertiaires



Espaces d'accueil,  
de restauration  
(cantine ou restaurant)



Tapis fonctionnels,  
paillasons et tapis  
décoratifs



Rideaux / voilages  
et stores  
intérieurs



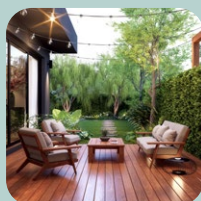
Accessoires  
d'accrochage



Cadres  
muraux en  
textile



Rangement,  
aménagement,  
dressing, garage



Mobilier de jardin



Petits éléments  
de décoration  
en textile



Quincaillerie &  
accessoires  
d'ameublement  
et de literie



Boîtes de  
rangement



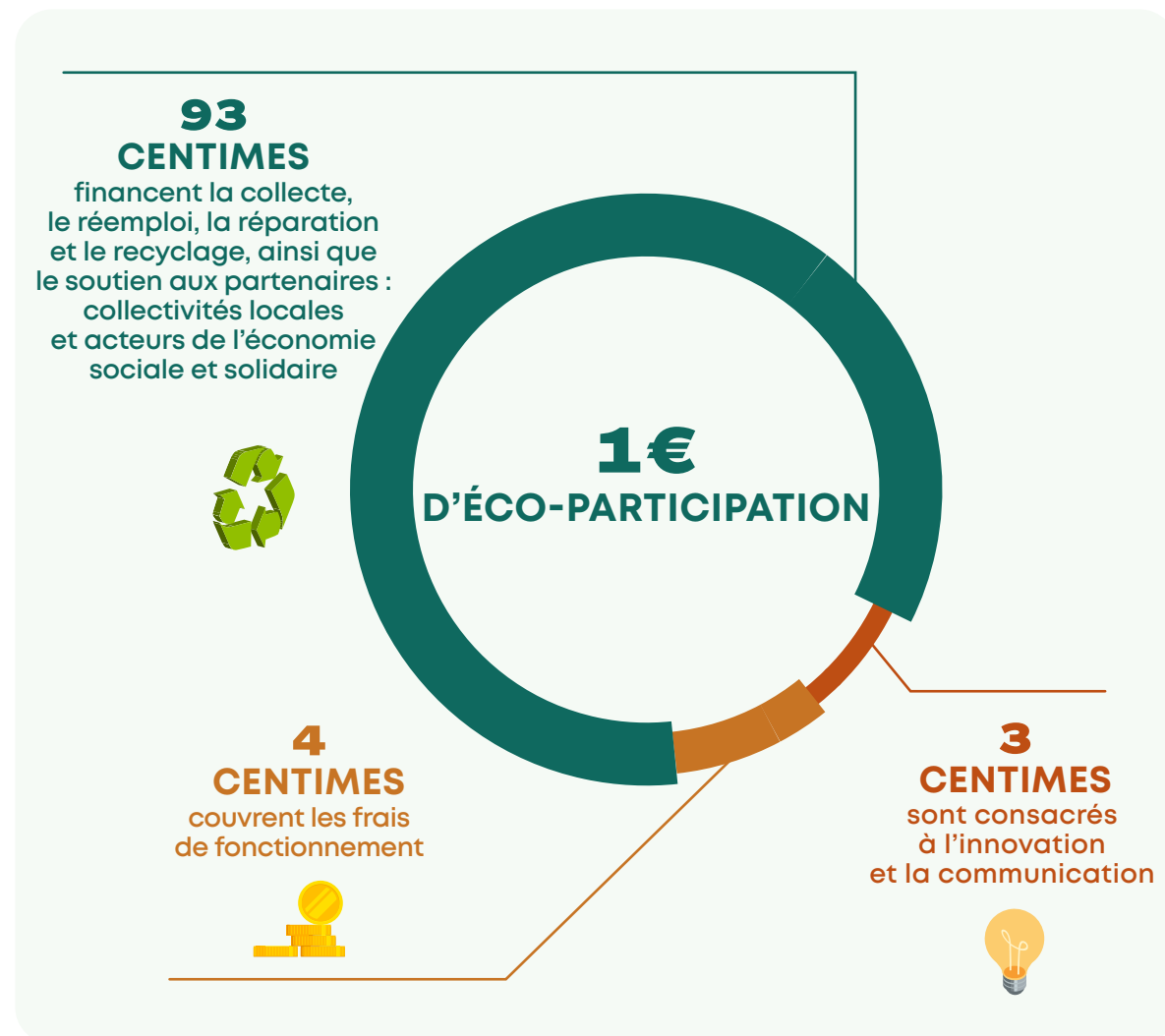
Objets  
d'animalerie

# à QUOI SERT mon éco-participation ?



# à QUOI SERT mon éco-participation ?

L'éco-participation permet à Ecomaison d'organiser et de **financer la collecte** des produits et matériaux de la maison et du bâtiment, ainsi que **la réparation, le réemploi et le recyclage** des produits triés.



Source : chiffres-clés 2024

## LE CALCUL DES TARIFS SE FAIT EN FONCTION DE 3 CRITÈRES :

### › Caractéristiques du produit

Le tarif dépend du type de produit, de son poids, des matériaux utilisés et de sa recyclabilité ou de perturbateurs de recyclage.

### › Coûts de gestion

Il reflète les coûts réels de la filière, incluant la collecte, le tri, le transport et le traitement des produits. Plus un objet est petit, plus sa collecte demande une logistique importante entraînant ainsi des coûts supérieurs.

### › Éco-modulations

Des primes et pénalités peuvent s'appliquer selon les critères d'éco-conception (allongement de la durée d'usage, incorporation de matières recyclées, perturbateurs de recyclage..).



# **calculer** mon éco-participation et **améliorer** ma performance environnementale

[Tout savoir sur les éco-modulations](#)

[Récompenser mon engagement](#)

# Les éco-MODULATIONS c'est quoi?

- › Les éco-modulations sont un dispositif mis à disposition par Ecomaison, pour **récompenser les efforts circulaires** de nos adhérents les plus vertueux.
- › Approvisionnement en matières premières issues de ressources renouvelables ou recyclées, allongement de la durée d'usage des produits, politique d'achat circulaire, vous permettront **d'améliorer le montant de votre éco-participation et/ou de profiter de primes.**
- › En adoptant ces pratiques, optimisez vos obligations, **ayez une activité plus circulaire et soyez acteur de la performance de votre filière.**

## Ma facture Ecomaison

	<b>Total</b>
Montant d'éco-participation de la première mise en marché sur le territoire français (neuf ou d'occasion) <b>Je dois à Ecomaison</b>	<b>A€</b>
Réduction du montant de l'éco-participation grâce aux éco-modulations	<b>B€</b>
<b>Total de mon éco-participation</b>	<b>A-B = C€</b>
Primes d'incorporation de matières recyclées <b>Ecomaison me doit</b>	<b>D€</b>
<b>TOTAL DE MA CONTRIBUTION PAYÉE</b>	<b>C-D = E€</b>

## Comment améliorer ma contribution ?

Gestion durable

Recyclabilité

Allongement de la durée d'usage  
Conception évolutive

Incorporation de matières recyclées (IMR)

# La GESTION DURABLE des ressources

Le critère de gestion durable d'un produit porte sur la matière qui le constitue.

La gestion durable signifie :

- › Qu'une quantité minimum de matières entrant dans la composition d'un produit provient de **ressources gérées durablement**.
- › Que ces produits ou les matières qui les composent disposent d'une **certification** ou d'un label qui en atteste.



\*NB : le bonus gestion durable est conditionné à l'absence de perturbateur de recyclage.

## Les matières éligibles :

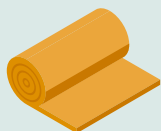


**Le bois**



### Les matériaux biosourcés

matériaux à base de fibres d'origine végétale ou animale autres que bois, dérivés de bois et papier carton



**La mousse**



**Le textile**



### ON VOUS OUTILLE :

Pour connaître la liste des perturbateurs de recyclage, consultez la [page dédiée](#).



### ON VOUS ACCOMPAGNE :

le code article intègre l'éco-modulation pour la gestion durable **c'est simple !**

# La RECYCLABILITÉ

La recyclabilité d'un produit est établie selon **5 critères cumulatifs** dépendants soit de la filière, responsabilité de l'éco-organisme, soit du produit, responsabilité du fabricant (selon l'article 13 de la loi AGECE) :



Dépendants de la filière

## 1

Sa capacité à être efficacement **collecté** à l'échelle du territoire, via l'accès de la population à des points de collecte de proximité.

## 2

Sa capacité à être **trié**, c'est-à-dire orienté vers les filières de recyclage afin d'être recyclé.

## 3

L'**absence** au sein du matériau, du produit ou de l'emballage **d'éléments ou substances perturbant le tri**, le recyclage ou limitant l'utilisation de la matière recyclée.



Dépendants du produit

## 4

Le produit est recyclable uniquement si, après traitement, **au moins 50% de sa masse initiale peut réellement redevenir une matière recyclée utilisable.**



Dépendants de la filière

## 5

Sa capacité à être **recyclé à l'échelle industrielle** et en pratique, notamment via une garantie que la qualité de la matière recyclée obtenue est suffisante pour garantir la **pérennité des débouchés, et à ce que la filière de recyclage** puisse justifier d'une bonne **capacité de prise en charge** des produits pouvant s'y intégrer.



### ON VOUS OUTILLE :

Découvrez la [liste des perturbateurs](#).

Pour vous accompagner dans vos démarches d'éco-conception, Ecomaison a conçu une [échelle de recyclabilité](#) des matériaux.



# Les niveaux de recyclabilité

La recyclabilité de votre produit dépend des matières qui le composent.

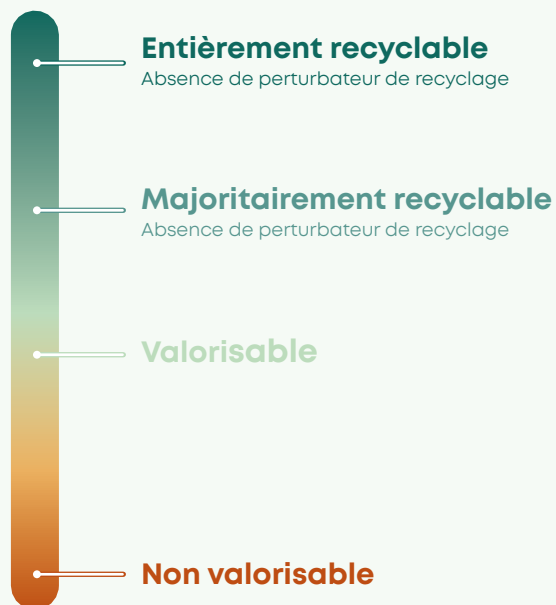
Pour bénéficier de cette éco-modulation, vous devez prendre en compte les matériaux utilisés lors de la fabrication du produit.

En effet, un produit composé majoritairement de métal, de bois, de monorésine plastique ou de matériaux inertes vous permettra de **bénéficier d'une éco-participation plus faible car il est plus facilement recyclable** qu'un produit issu d'un assemblage de matériaux ou de plusieurs résines.



\*NB : le bonus recyclabilité est conditionné à ce que le produit ne soit pas composé de matériaux non durables, ni ne comporte de perturbateur de recyclage.

## 4 niveaux de recyclabilité d'Ecomaison



**ON VOUS ACCOMPAGNE :**  
le code article intègre l'éco-modulation sur la recyclabilité **c'est simple !**



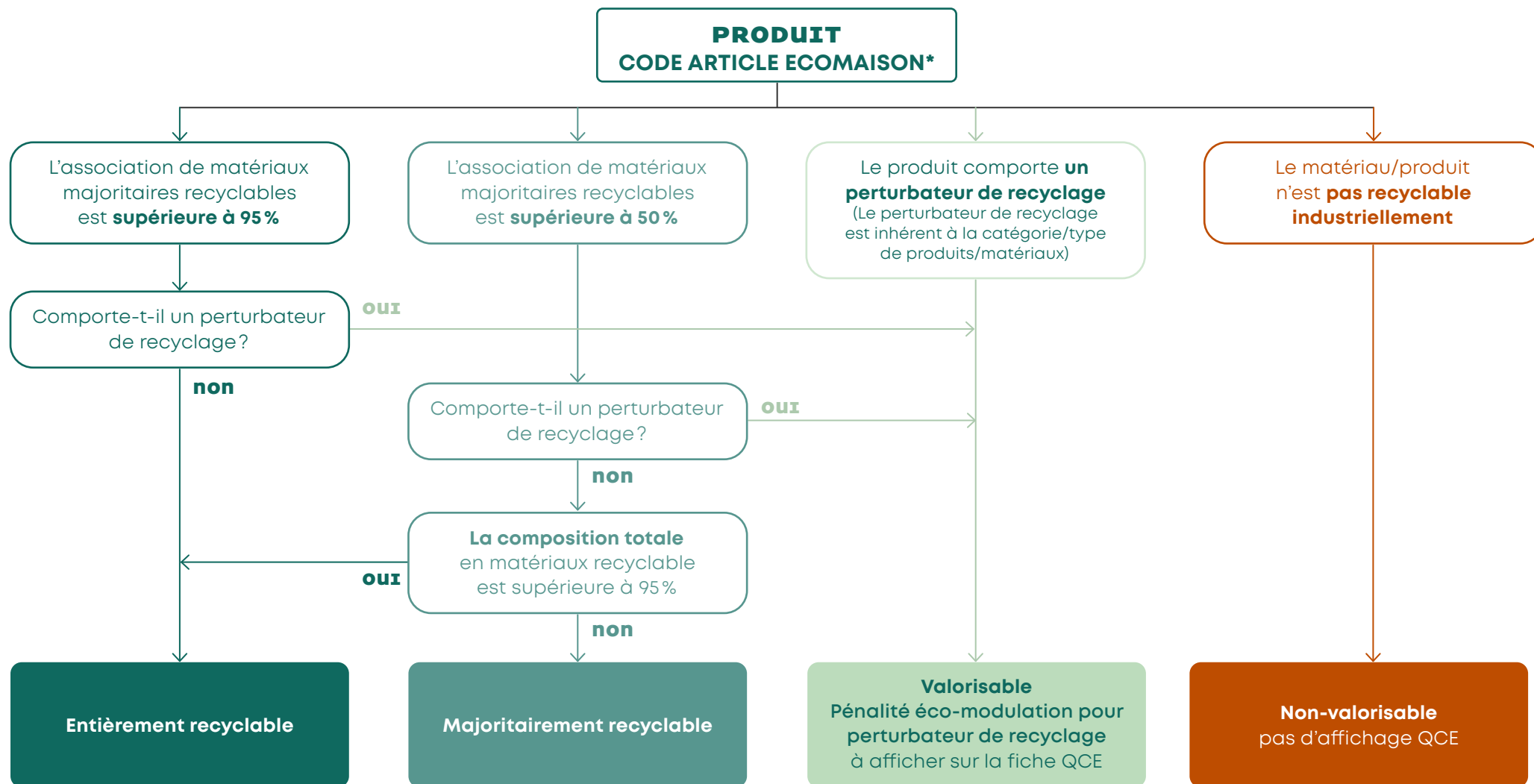
### POUR CONNAITRE

la recyclabilité des produits que vous mettez sur le marché, rendez-vous dans [les pages dédiées](#) correspondantes.

Pour découvrir la liste des matériaux recyclables consultez [la fiche technique](#).

# DÉFINITION du niveau de recyclabilité

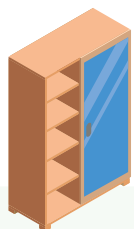
Afin de vous accompagner à l'identification du niveau de recyclabilité de vos produits, Ecomaison vous **met à disposition un outils de calcul** basé sur la codification de l'éco-participation selon la logique suivante :



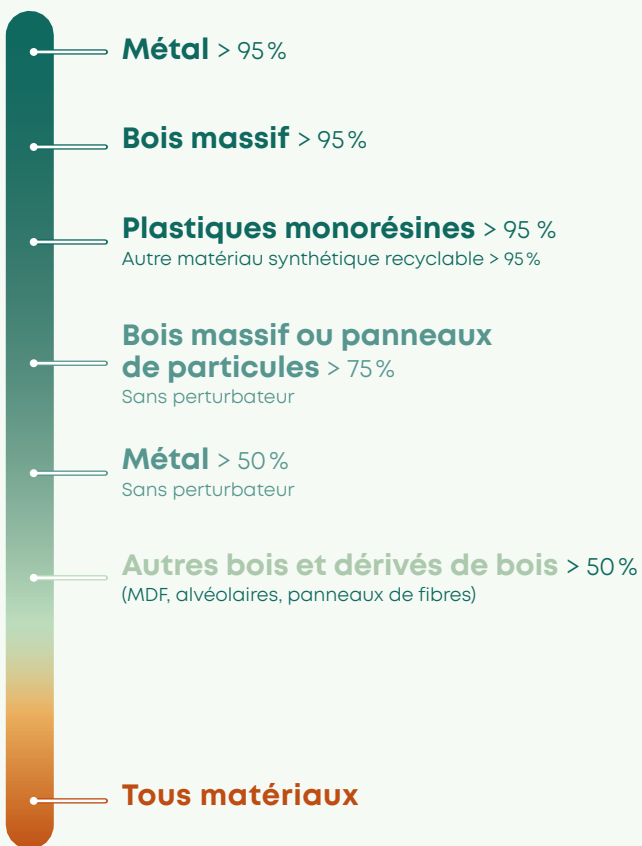
**\*Le code article Ecomaison porte les informations suivantes :**

- la catégorie du produit;
- la typologie;
- le matériau majoritaire;
- le poids du produit.

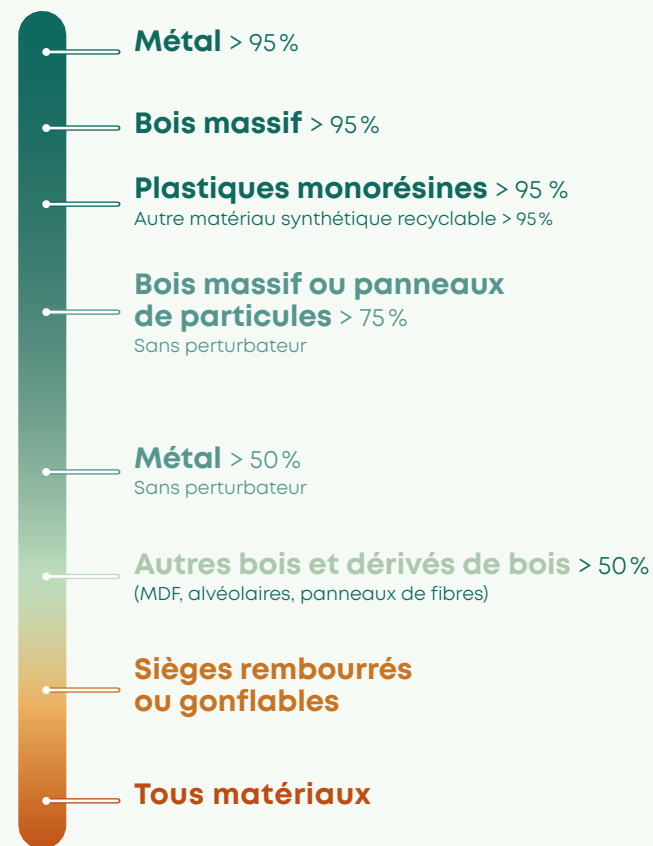
# ÉCHELLES DE RECYCLABILITÉ, des éléments d'ameublement



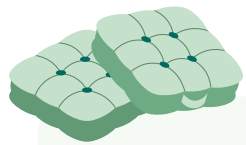
## Meubles



## Sièges



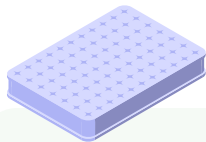
# ÉCHELLES DE RECYCLABILITÉ, des éléments d'ameublement



## PRODUITS REMBOURRÉS D'ASSISE ET DE COUCHAGE DÉCORATION TEXTILE



Couettes, oreillers, coussins,  
sacs de couchage, décoration  
textile



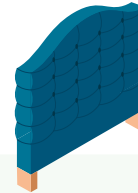
## MATELAS



Matelas - sans perturbateur

Matelas - avec perturbateur

Perturbateur = ressorts non séparables, ensachés  
dans la mousse, ressorts en plastique...



## SOMMIERS CADRES À LATTES TÊTES DE LIT



Sans rembourrage > 95%  
bois ou métal

Sans rembourrage > 75%  
bois et/ou métal

Sans rembourrage  
Mélange de matériaux

Avec rembourrage

# CONCEPTION évolutive

Cette éco-modulation récompense la vente de produits **prévoyant de multiples usages successifs** dès la conception.



\*NB : le bonus conception évolutive est conditionné à ce que le produit ne soit pas composé de matériaux non durables, ni ne comporte de perturbateur de recyclage.



Lit bébé



Matelas évolutifs



Canapé convertible



## ON VOUS ACCOMPAGNE :

L'éco-modulation relative à la conception évolutive est directement appliquée dans le code article **c'est simple!**

# INCORPORATION de Matières Recyclées (IMR)

Ecomaison vous récompense pour l'**incorporation de matières premières recyclées** dans un produit mis sur le marché<sup>(1)</sup>.

Elle est calculée sur la base de la quantité de matières recyclées intégrées dans votre produit.

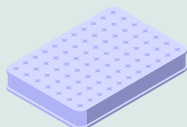
## Les produits comportant les matières<sup>(2)</sup> suivantes sont concernés :



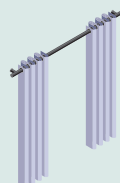
Les plastiques



Le bois



La mousse



Le textile

(1) Les détails par matière sont disponibles dans les [fiches techniques](#).

(2) Le détail technique des matières concernées, les perturbateurs de recyclage, les seuils minimums d'incorporation et la [liste des substances dangereuses](#) ou classées REACH sont disponibles dans les fiches pratiques disponibles en annexes.



\*NB : les seuils minimums de matières recyclées post-consommation incorporées (par matériaux ou produits) sont indiqués dans les [fiches techniques](#) annexées au guide des tarifs.

## Ces matières sont éligibles, si elles :

- **Proviennent exclusivement de produits en fin de vie** (déchets post consommation), émanant d'un détenteur référencé auprès d'un éco-organisme agréé en France.
- **Ne contiennent** aucune substance dangereuse ou classée REACH.
- Atteignent un **seuil minimum défini** (%) dans un produit.
- Satisfont le principe de proximité, c'est à dire lorsque les étapes de collecte, tri, recyclage et incorporation de **matières recyclées sont réalisées cumulativement** :
  - dans un rayon de 1500 km autour du barycentre du territoire hexagonal,
  - dans un pays de l'Union européenne.

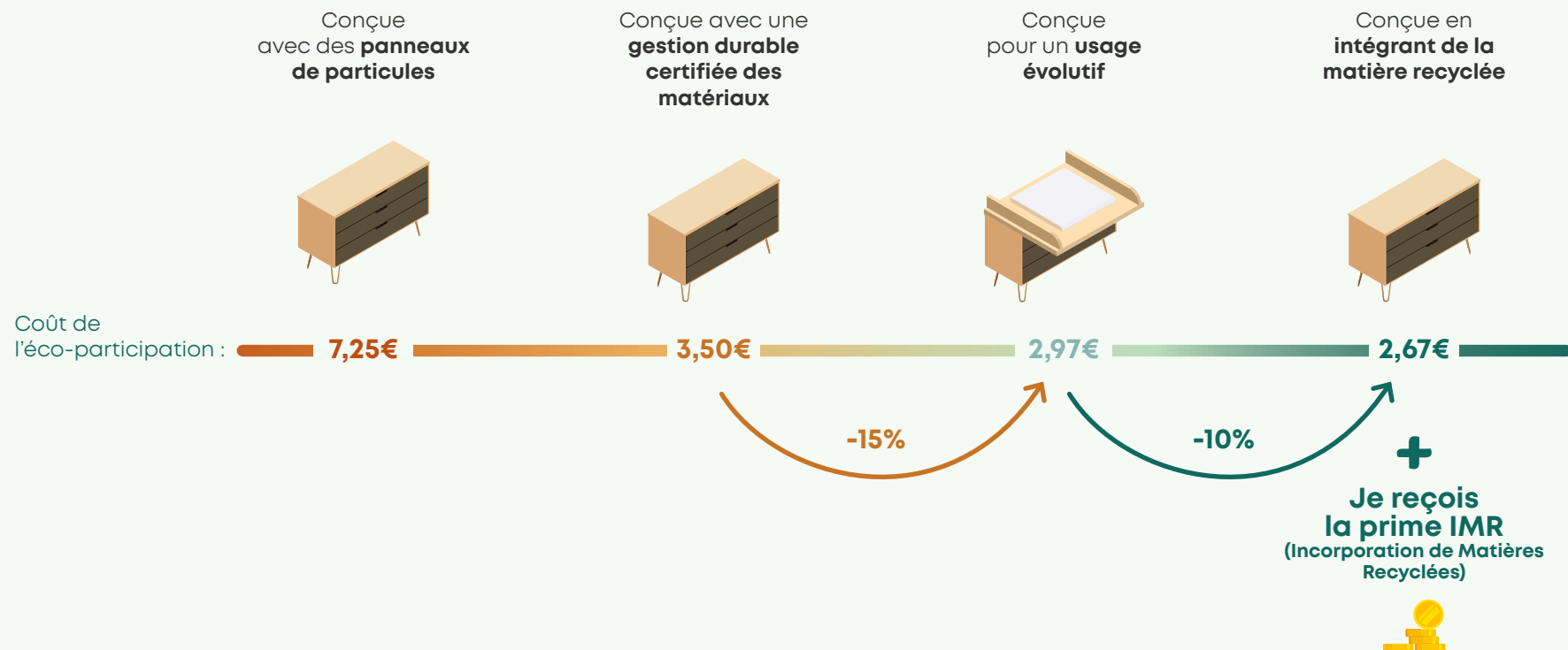
## Ces produits plastiques ne sont pas éligibles s'ils :

- Incorporent du plastique recyclé dans une matrice composite, c'est à dire les résines plastiques associées à des renforts formant un matériau composite aux propriétés physiques et mécaniques renforcées.
- Contiennent des perturbateurs de recyclage identifiés par les éco-organismes agréés sur la catégorie de produits correspondants (2).
- Qui ont un pourcentage de matière plastique recyclée post-consommateur incorporé dans le produit fini est inférieur à 50%.

# exemple concret

Exemple d'amélioration de votre contribution grâce aux efforts d'éco-conception proposés et récompensés par Ecomaison.

Pour une commode de 50kg



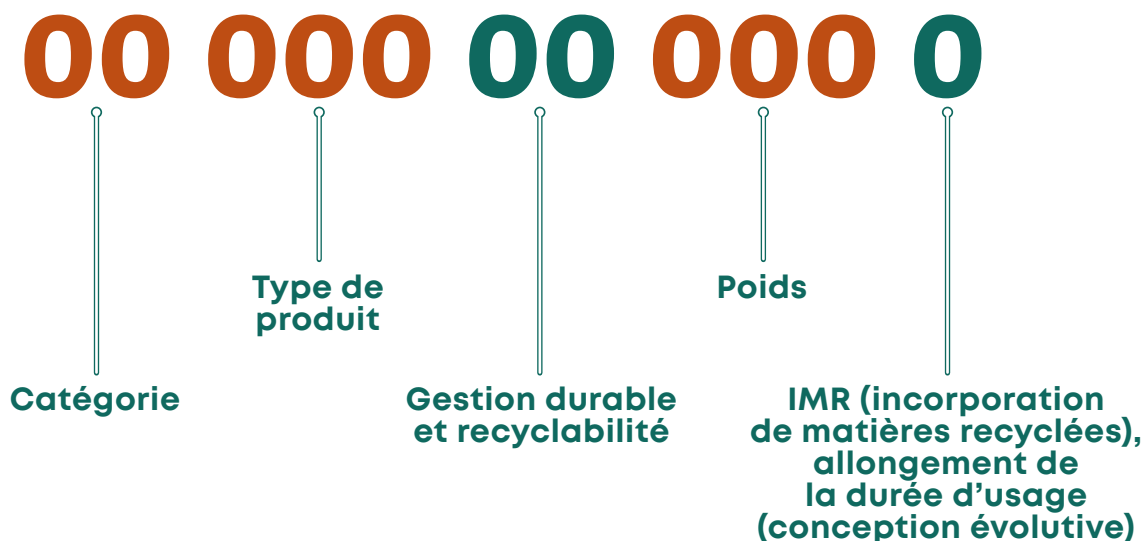
**CODIFIER**  
**mes produits**



# La CODIFICATION de mes produits

1 PRODUIT = 1 CODE ARTICLE À 11 CHIFFRES

Le code article vous permet d'appliquer les barèmes d'éco-participation correspondants et de déclarer les mises sur le marché des produits soumis à la réglementation.



## CONSULTEZ NOS BARÈMES :

Les générateurs de codes articles et tarifs d'éco-participation sont à votre disposition.

> [Barèmes applicables au 01/01/2026](#)

# DÉCLARATION de ma contribution

L'éco-participation est à déclarer annuellement ou trimestriellement à Ecomaison.  
Selon votre situation, nous proposons 2 modalités de déclaration :



## Déclaration à la codification

- Pour toutes les entreprises.
- Sans conditions
- Le montant de votre éco-participation est **basé sur la codification des produits.**

Ainsi, vos produits bénéficiant de codes articles éco-modulés sont répertoriés.

**Vos efforts d'éco-conception sont pris en compte et mis en avant.**



## Déclaration simplifiée

- Pour les petits producteurs i.e. les entreprises dont **la mise en marché annuelle est inférieure à 15 tonnes et 1000 pièces, dont le CA annuel relatif à la filière ameublement est inférieur à 2 M€.**

Il est possible de s'appuyer sur une liste de codes génériques (dits simplifiés) pour effectuer vos déclarations.

Dans le cas où il est impossible d'utiliser les codes génériques, le montant de votre éco-participation peut être calculé sur base d'un forfait calculé sur le Chiffre d'Affaires.

Vos démarches administratives sont moindres mais **vos efforts d'éco-conception ne sont pas pris en compte.**



### ON VOUS OUTILLE :

Pour connaître les tarifs simplifiés, consultez la [page dédiée](#).



# connaître les tarifs 2026



# LES TARIFS HT en image



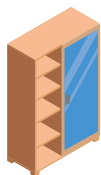
**1** Lit sommier + matelas - 6,36€

**4** Fauteuil rembourré 29kg - 7,10€

**2** Étagère bois massif - 3kg - 0,27€

**5** Bibliothèque bois massif - 65kg - 5,61€

**3** Coussin - 0,30€



## LES MEUBLES, LES ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT ET D'AGENCEMENT

Tarifs au poids par unité en €HT

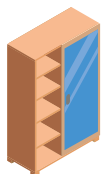
**Matériau majoritaire : Bois et biosourcés**



### PRATIQUE !

Si vous ne connaissez pas le poids réel de vos éléments vendus à la dimension (plans de pose et plans de travail, caissons et portes de placards), une table de conversion est disponible sur le générateur de codes produits.

	BOIS MASSIF		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS				Matériaux biosourcés ≥ 50%		Tout produit à majorité de bois avec perturbateur de recyclage
	Bois >95%		Bois massif, panneaux de particules ≥ 75%		Tout type de bois et dérivés de bois ≥ 50%				
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	
< 0,100 kg	0,03 €	0,01 €	0,04 €	0,02 €	0,05 €	0,02 €	0,05 €	0,02 €	0,05 €
≥ 0,100 kg et < 0,25 kg	0,04 €	0,03 €	0,05 €	0,03 €	0,06 €	0,04 €	0,06 €	0,04 €	0,06 €
≥ 0,25 kg et < 0,5 kg	0,07 €	0,05 €	0,09 €	0,05 €	0,09 €	0,07 €	0,09 €	0,07 €	0,09 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,13 €	0,09 €	0,14 €	0,10 €	0,19 €	0,14 €	0,18 €	0,13 €	0,19 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,27 €	0,16 €	0,33 €	0,18 €	0,42 €	0,27 €	0,38 €	0,27 €	0,42 €
≥ 2 kg et < 5 kg	0,43 €	0,27 €	0,72 €	0,31 €	0,75 €	0,47 €	0,62 €	0,44 €	0,75 €
≥ 5 kg et < 10 kg	0,90 €	0,55 €	1,11 €	0,59 €	1,46 €	0,92 €	1,33 €	0,95 €	1,46 €
≥ 10 kg et < 20 kg	1,90 €	1,20 €	2,38 €	1,25 €	3,03 €	1,90 €	2,66 €	1,90 €	3,03 €
≥ 20 kg et < 30 kg	3,16 €	1,76 €	3,71 €	1,83 €	5,04 €	3,16 €	4,45 €	3,18 €	5,04 €
≥ 30 kg et < 40 kg	4,33 €	2,52 €	5,25 €	2,62 €	6,96 €	4,33 €	6,20 €	4,45 €	6,96 €
≥ 40 kg et < 60 kg	5,78 €	3,37 €	7,25 €	3,50 €	9,53 €	5,78 €	8,11 €	6,35 €	9,53 €
≥ 60 kg et < 100 kg	9,03 €	5,61 €	11,83 €	5,83 €	15,03 €	9,03 €	14,16 €	10,16 €	15,03 €
≥ 100 kg et < 150 kg	16,25 €	10,10 €	19,88 €	10,50 €	25,63 €	16,25 €	22,84 €	16,25 €	25,63 €
≥ 150 kg et < 200 kg	22,75 €	14,14 €	27,83 €	14,70 €	35,88 €	22,75 €	31,97 €	22,75 €	35,88 €
≥ 200 kg et < 250 kg	29,26 €	18,19 €	35,78 €	18,90 €	46,14 €	29,26 €	41,10 €	29,26 €	46,14 €
≥ 250 kg et < 300 kg	35,76 €	22,23 €	43,73 €	23,10 €	56,39 €	35,76 €	50,24 €	35,76 €	56,39 €
> 300 kg	52,01 €	32,33 €	63,60 €	33,60 €	82,01 €	52,01 €	73,07 €	52,01 €	82,01 €



## LES MEUBLES, LES ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT ET D'AGENCEMENT

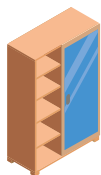
Tarifs à la dimension par unité en €HT

**Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tous autres matériaux**

**Tablettes et panneaux prédécoupés**

**Prédécoupé** : produit déjà découpé industriellement, disponible à la vente en rayon (assimilé à une tablette)

selon poids	MÉTAL			Céramique, pierre ≥95%	RÉSINES PLASTIQUES		Assemblage de matériaux ou tout matériau avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	≥ 75%	≥ 50%		≥ 95%	≥ 50%	
< 0,100 kg	0,01 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €	0,02 €	0,03 €	0,06 €
≥ 0,100 kg et < 0,25 kg	0,03 €	0,04 €	0,04 €	0,04 €	0,04 €	0,05 €	0,08 €
≥ 0,25 kg et < 0,5 kg	0,06 €	0,06 €	0,06 €	0,06 €	0,07 €	0,09 €	0,17 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,10 €	0,10 €	0,10 €	0,13 €	0,17 €	0,17 €	0,28 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,18 €	0,20 €	0,20 €	0,25 €	0,31 €	0,35 €	0,58 €
≥ 2 kg et < 5 kg	0,33 €	0,37 €	0,37 €	0,44 €	0,55 €	0,60 €	0,89 €
≥ 5 kg et < 10 kg	0,64 €	0,79 €	0,79 €	0,95 €	1,18 €	1,28 €	1,87 €
≥ 10 kg et < 20 kg	1,26 €	1,35 €	1,35 €	1,90 €	2,35 €	2,56 €	4,27 €
≥ 20 kg et < 30 kg	2,10 €	2,25 €	2,25 €	3,18 €	3,58 €	4,25 €	6,24 €
≥ 30 kg et < 40 kg	2,94 €	3,15 €	3,15 €	4,44 €	5,01 €	5,95 €	8,42 €
≥ 40 kg et < 60 kg	4,20 €	4,50 €	4,50 €	6,35 €	7,15 €	8,50 €	11,94 €
≥ 60 kg et < 100 kg	6,72 €	7,20 €	7,20 €	10,16 €	11,44 €	13,60 €	19,90 €
≥ 100 kg et < 150 kg	10,50 €	11,25 €	11,25 €	15,88 €	17,88 €	21,25 €	35,82 €
≥ 150 kg et < 200 kg	14,70 €	15,75 €	15,75 €	22,23 €	25,03 €	29,75 €	50,15 €
≥ 200 kg et < 250 kg	18,90 €	20,25 €	20,25 €	28,58 €	32,17 €	38,25 €	64,48 €
≥ 250 kg et < 300 kg	23,10 €	24,75 €	24,75 €	34,93 €	39,32 €	46,75 €	78,82 €
> 300 kg	33,60 €	36,00 €	36,00 €	50,80 €	57,20 €	68,00 €	114,64 €



## LES MEUBLES, LES ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT ET D'AGENCEMENT

Tarifs à la dimension par unité en €HT

**Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tout autres matériaux**

**Tablettes et panneaux prédécoupés**

**Prédécoupé** : produit déjà découpé industriellement, disponible à la vente en rayon (assimilé à une tablette)

L selon longueur	AUTRES MATÉRIAUX QUE LE BOIS OU AVEC PERTURBATEURS	
	h < 250 mm	h ≥ 250 mm
0 à 600 mm	0,39 €	0,85 €
610 à 1200 mm	0,70 €	1,16 €
> 1200 mm	0,98 €	1,94 €

## Feuilles de stratifié HPL

Tarif à la dimension par unité en €HT

FEUILLE DE STRATIFIÉ HPL	
Épaisseur : inférieure à 6mm	0,20 €



## TABLETTES ET PANNEAUX REVÊTUS (AVEC DÉCOR)

Tarifs à la dimension par unité en €HT

**Matériau majoritaire : Bois et biosourcés**

Tablettes et panneaux prédécoupés

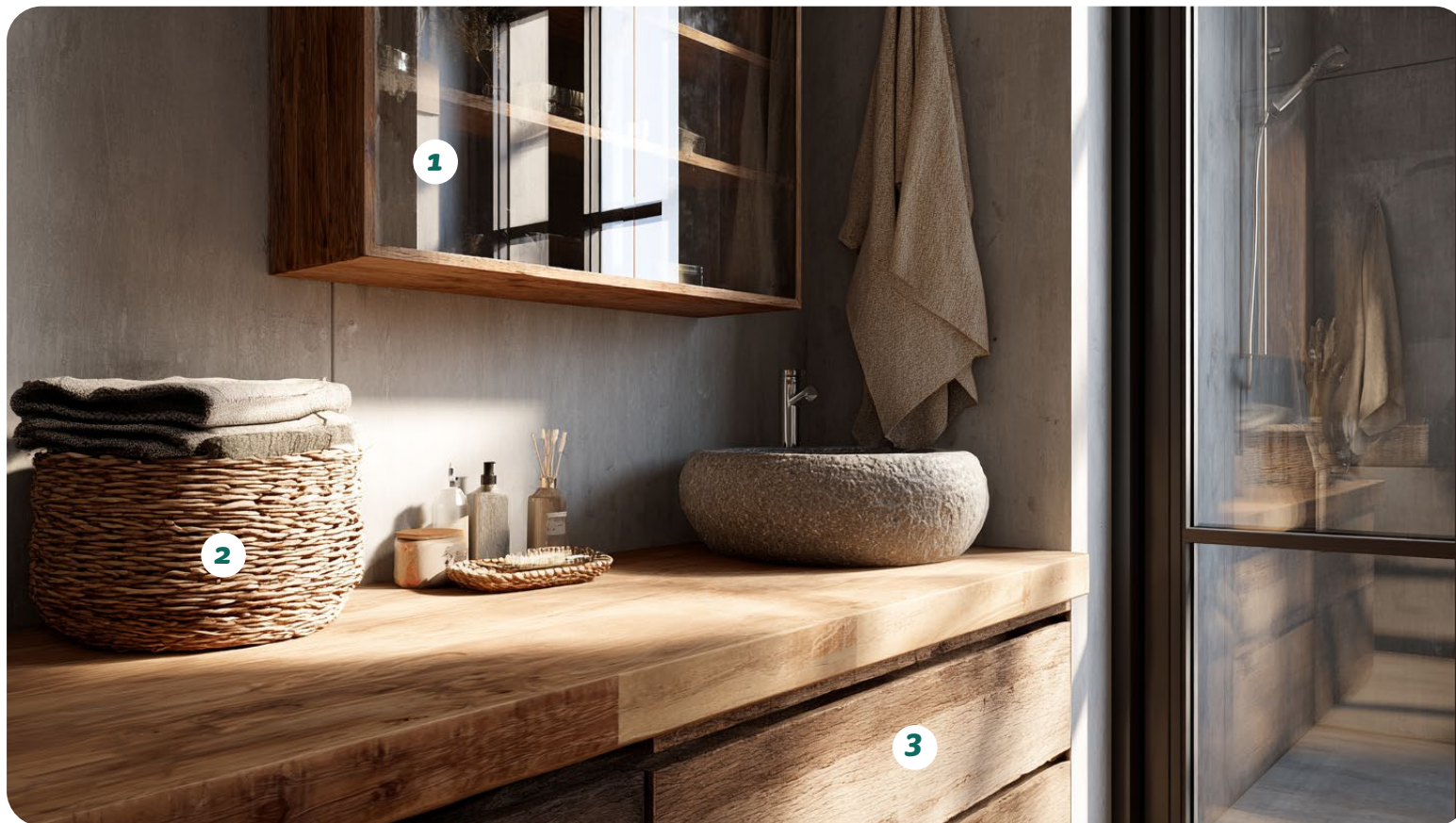
**Prédécoupé** : produit déjà découpé industriellement, disponible à la vente en rayon (assimilé à une tablette)

BOIS												
L selon longueur	BOIS MASSIF ≥ 75%				PANNEAUX DE PARTICULES ≥ 75%				TOUS TYPES DE BOIS ET DÉRIVÉS DE BOIS CERTIFIÉS, MATÉRIAUX BIOSOURCÉS ≥ 50%			
	h < 250 mm		h ≥ 250 mm		h < 250 mm		h ≥ 250 mm		h < 250 mm		h ≥ 250 mm	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
0 à 600 mm	0,16 €	0,05 €	0,34 €	0,09 €	0,16 €	0,05 €	0,34 €	0,09 €	0,18 €	0,07 €	0,39 €	0,14 €
610 à 1200 mm	0,29 €	0,09 €	0,58 €	0,24 €	0,29 €	0,09 €	0,58 €	0,24 €	0,34 €	0,14 €	0,68 €	0,34 €
> 1200 mm	0,33 €	0,24 €	0,80 €	0,24 €	0,53 €	0,24 €	0,80 €	0,33 €	0,63 €	0,34 €	0,90 €	0,40 €

### Panneaux revêtus - avec décor (au m²)

selon épaisseur (au m²)	PANNEAUX REVÊTUS EN BOIS MASSIF ET ASSIMILÉS PANNEAUX DE PARTICULES LAQUÉS OU MÉLAMINÉS (PEINTS, LAQUÉS, FINISH FOIL OU MÉLAMINÉS)		PANNEAUX MDF DÉCORS (PEINTS, LAQUÉS, FINISH FOIL OU MÉLAMINÉS) OU HDF	
	Sans gestion durable	Sans gestion durable	Sans gestion durable	Sans gestion durable
≤ 120 mm	0,60 €	0,30 €	1,02 €	0,79 €
≥ 120 mm et ≤ 220 mm	1,44 €	0,40 €	1,51 €	1,21 €
≥ 220 mm	2,32 €	0,80 €	2,42 €	1,77 €

# LES TARIFS HT en image

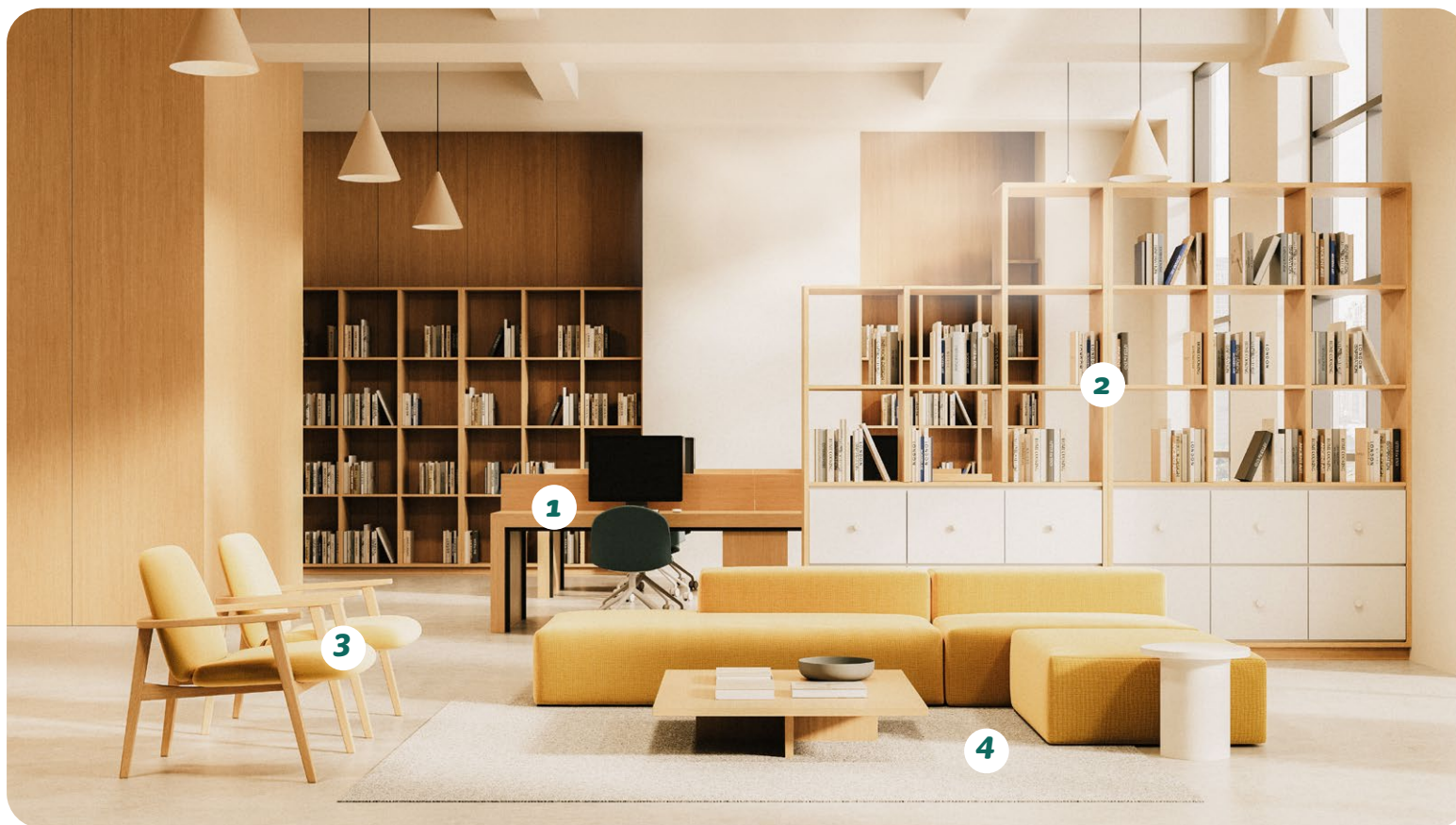


**1 Meuble haut** verre - 17kg - 4,27€

**3 Placard bas** bois massif - 50kg - 3,37€

**2 Corbeille** osier - 1,5kg - 0,27€

# LES TARIFS HT en image



**1** Bureau panneaux de particules- 35kg - 2,62€

**3** Fauteuil rembourré - 12kg - 3,23€

**2** Bibliothèque bois massif - 55kg - 3,37€

**4** Tapis - 0,36€



## LES SIÈGES SANS REMBOURRAGE

Tarifs au poids par unité en €HT

**Matériau majoritaire : Bois et biosourcés**

Sans rembourrage									
selon poids	BOIS MASSIF		Tout type de bois et dérivés de bois				Matériaux biosourcés ≥ 50%		Tout produit à majorité de bois avec perturbateur de recyclage
	>95%		≥ 75%		≥ 50%		Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée			
< 0,5 kg	0,05 €	0,03 €	0,05 €	0,05 €	0,07 €	0,05 €	0,06 €	0,05 €	0,07 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,09 €	0,05 €	0,12 €	0,06 €	0,15 €	0,09 €	0,13 €	0,09 €	0,15 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,18 €	0,11 €	0,23 €	0,12 €	0,29 €	0,18 €	0,26 €	0,18 €	0,29 €
≥ 2 kg et < 3 kg	0,30 €	0,18 €	0,39 €	0,20 €	0,49 €	0,34 €	0,43 €	0,34 €	0,49 €
≥ 3 kg et < 5 kg	0,50 €	0,29 €	0,63 €	0,33 €	0,80 €	0,54 €	0,70 €	0,54 €	0,80 €
≥ 5 kg et < 7 kg	0,75 €	0,44 €	0,95 €	0,50 €	1,20 €	0,80 €	1,06 €	0,80 €	1,20 €
≥ 7 kg et < 10 kg	1,01 €	0,59 €	1,31 €	0,67 €	1,65 €	1,14 €	1,42 €	1,14 €	1,65 €
≥ 10 kg et < 15 kg	1,51 €	0,89 €	1,94 €	1,00 €	2,45 €	1,51 €	2,13 €	1,51 €	2,45 €
≥ 15 kg et < 20 kg	2,14 €	1,26 €	2,73 €	1,42 €	3,45 €	2,19 €	3,02 €	2,19 €	3,45 €
≥ 20 kg et < 25 kg	2,64 €	1,55 €	3,44 €	1,75 €	4,33 €	2,81 €	3,72 €	2,81 €	4,33 €
≥ 25 kg et < 30 kg	3,27 €	1,93 €	4,23 €	2,17 €	5,33 €	3,68 €	4,61 €	3,68 €	5,33 €
≥ 30 kg et < 40 kg	4,15 €	2,44 €	5,38 €	2,75 €	6,78 €	4,38 €	5,85 €	4,38 €	6,78 €
≥ 40 kg et < 50 kg	5,40 €	3,18 €	6,96 €	3,58 €	8,78 €	6,08 €	7,61 €	6,08 €	8,78 €
≥ 50 kg et < 60 kg	6,53 €	3,84 €	8,46 €	4,33 €	10,66 €	6,87 €	9,21 €	6,87 €	10,66 €
≥ 60 kg et < 70 kg	7,80 €	4,59 €	10,05 €	5,17 €	12,68 €	8,13 €	10,99 €	8,13 €	12,68 €
≥ 70 kg et < 80 kg	9,38 €	5,17 €	11,46 €	5,83 €	14,42 €	9,38 €	12,40 €	9,38 €	14,42 €
≥ 80 kg et < 90 kg	11,48 €	5,92 €	13,05 €	6,67 €	16,44 €	10,63 €	14,18 €	10,63 €	16,44 €
≥ 90 kg et < 100 kg	12,83 €	6,66 €	14,63 €	7,50 €	18,44 €	12,73 €	15,95 €	12,73 €	18,44 €
≥ 100 kg et < 120 kg	13,08 €	7,70 €	16,92 €	8,67 €	21,33 €	14,30 €	18,43 €	14,30 €	21,33 €
≥ 120 kg et < 150 kg	16,33 €	9,61 €	20,96 €	10,83 €	26,46 €	17,55 €	23,03 €	17,55 €	26,46 €
≥ 150 kg et < 200 kg	22,87 €	13,46 €	28,29 €	15,16 €	36,00 €	23,62 €	32,24 €	23,62 €	36,00 €
≥ 200 kg et < 250 kg	29,40 €	17,30 €	36,37 €	19,49 €	46,28 €	30,37 €	41,45 €	30,37 €	46,28 €
≥ 250 kg et < 300 kg	35,93 €	21,15 €	44,46 €	23,83 €	56,56 €	35,93 €	50,66 €	35,93 €	56,56 €
> 300 kg	52,26 €	30,76 €	64,66 €	48,00 €	82,26 €	52,26 €	73,68 €	52,26 €	82,26 €



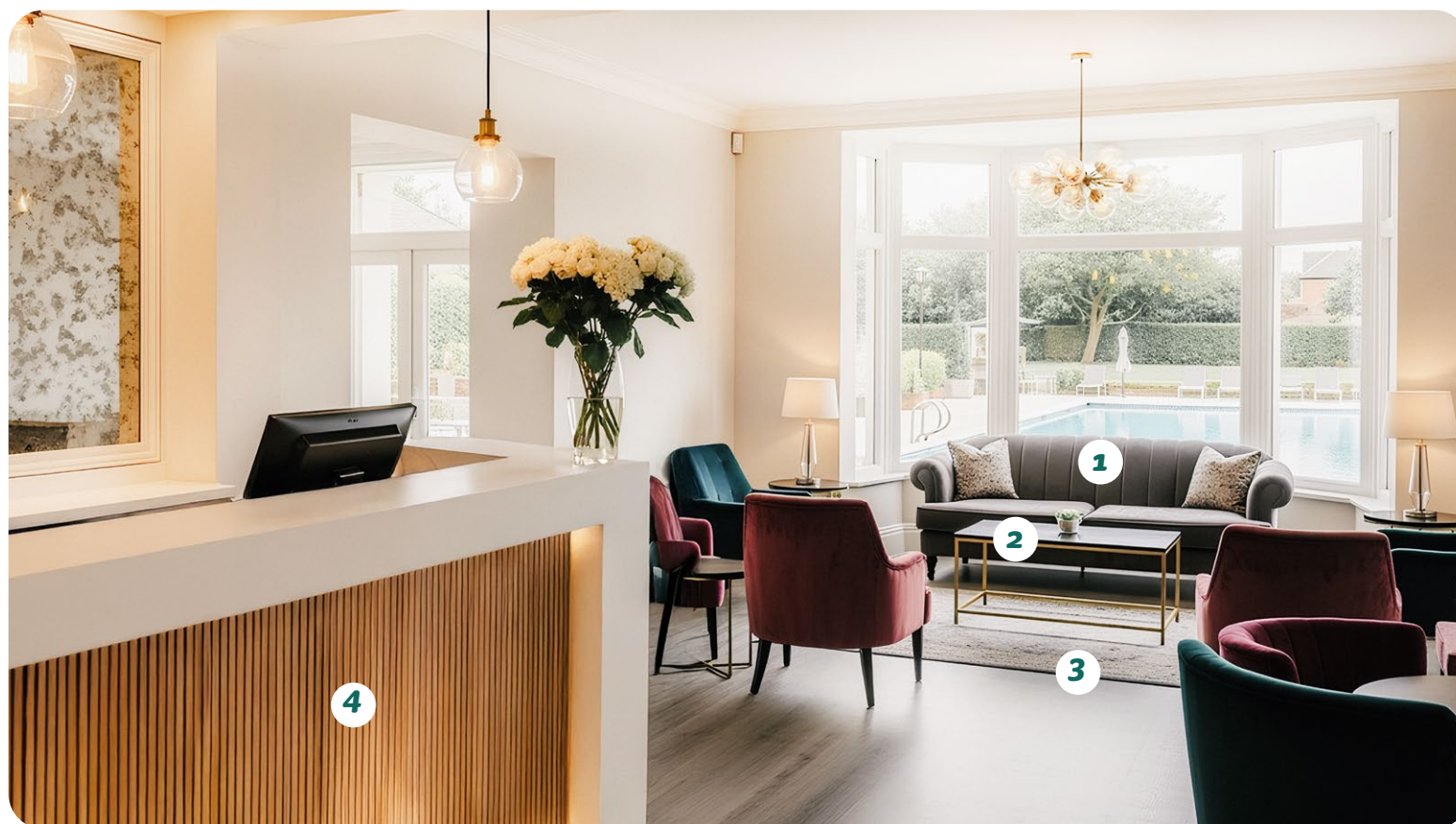
## LES SIÈGES SANS REMBOURRAGE

Tarifs au poids par unité en €HT

**Matériau majoritaire : métal, céramique, plastique et tous autres matériaux**

selon poids	MÉTAL			BÉTON, GRANIT, CÉRAMIQUE, PIERRES	PLASTIQUE		Assemblage de matériaux ou tout matériau avec perturbateur de recyclage
	≥ 95%	≥ 75%	≥ 50%	≥95%	≥ 95%	≥ 50%	
< 0,5 kg	0,03 €	0,03 €	0,03 €	0,03 €	0,05 €	0,05 €	0,12 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,06 €	0,07 €	0,07 €	0,09 €	0,11 €	0,17 €	0,18 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,13 €	0,14 €	0,14 €	0,20 €	0,21 €	0,30 €	0,33 €
≥ 2 kg et < 3 kg	0,21 €	0,23 €	0,23 €	0,29 €	0,31 €	0,49 €	0,55 €
≥ 3 kg et < 5 kg	0,33 €	0,38 €	0,38 €	0,50 €	0,49 €	0,77 €	0,91 €
≥ 5 kg et < 7 kg	0,51 €	0,58 €	0,58 €	0,70 €	0,80 €	1,16 €	1,37 €
≥ 7 kg et < 10 kg	0,68 €	0,77 €	0,77 €	1,42 €	1,16 €	1,65 €	2,35 €
≥ 10 kg et < 15 kg	1,02 €	1,15 €	1,15 €	1,56 €	1,61 €	2,42 €	2,74 €
≥ 15 kg et < 20 kg	1,45 €	1,63 €	1,63 €	2,19 €	2,33 €	3,40 €	3,90 €
≥ 20 kg et < 25 kg	1,78 €	2,01 €	2,01 €	2,81 €	2,95 €	4,36 €	4,80 €
≥ 25 kg et < 30 kg	2,22 €	2,50 €	2,50 €	3,22 €	3,76 €	5,32 €	5,96 €
≥ 30 kg et < 40 kg	2,81 €	3,16 €	3,16 €	4,38 €	4,65 €	6,77 €	7,55 €
≥ 40 kg et < 50 kg	3,66 €	4,12 €	4,12 €	5,27 €	6,25 €	8,70 €	9,82 €
≥ 50 kg et < 60 kg	4,42 €	4,98 €	4,98 €	7,43 €	7,60 €	10,63 €	11,88 €
≥ 60 kg et < 70 kg	5,28 €	5,95 €	5,95 €	7,61 €	8,94 €	14,48 €	14,19 €
≥ 70 kg et < 80 kg	5,95 €	6,70 €	6,70 €	8,78 €	10,28 €	14,52 €	16,00 €
≥ 80 kg et < 90 kg	6,81 €	7,67 €	7,67 €	9,95 €	11,62 €	16,46 €	18,30 €
≥ 90 kg et < 100 kg	7,66 €	8,63 €	8,63 €	11,12 €	13,41 €	18,44 €	20,58 €
≥ 100 kg et < 120 kg	8,86 €	9,97 €	9,97 €	14,85 €	15,20 €	21,36 €	23,79 €
≥ 120 kg et < 150 kg	11,05 €	12,45 €	12,45 €	15,80 €	18,78 €	26,17 €	29,72 €
≥ 150 kg et < 200 kg	15,48 €	17,43 €	17,43 €	22,11 €	26,29 €	36,69 €	41,61 €
≥ 200 kg et < 250 kg	19,90 €	22,41 €	22,41 €	28,43 €	33,80 €	47,11 €	53,50 €
≥ 250 kg et < 300 kg	24,32 €	27,40 €	27,40 €	34,75 €	41,31 €	57,57 €	65,38 €
> 300 kg	35,37 €	39,86 €	39,86 €	50,54 €	60,08 €	83,74 €	95,11 €

# LES TARIFS HT en image



**1 Canapé** - 73kg - 19,35€

**2 Table basse** - métal - 15kg - 1,35€

**3 Tapis** - coton - 0,36€

**4 Mobilier d'accueil** panneaux de particules- 40kg - 9,53€



## LES SIÈGES AVEC REMBOURRAGE OU GONFLABLES

Tarifs au poids par unité en €HT

<i>selon poids</i>	AVEC REMBOURRAGE	GONFLABLES	GONFLABLES EN PLASTIQUE MONO-RÉSINE
< 0,5 kg	0,11 €	0,11 €	0,12 €
≥ 0,5 kg et < 1 kg	0,24 €	0,24 €	0,18 €
≥ 1 kg et < 2 kg	0,45 €	0,45 €	0,33 €
≥ 2 kg et < 3 kg	0,69 €	0,69 €	0,55 €
≥ 3 kg et < 5 kg	1,01 €	1,01 €	0,91 €
≥ 5 kg et < 7 kg	1,52 €	1,52 €	1,37 €
≥ 7 kg et < 10 kg	2,19 €	2,19 €	2,35 €
≥ 10 kg et < 15 kg	3,23 €	3,23 €	2,74 €
≥ 15 kg et < 20 kg	4,52 €	4,51 €	3,90 €
≥ 20 kg et < 25 kg	5,81 €	5,80 €	4,80 €
≥ 25 kg et < 30 kg	7,10 €	7,09 €	5,96 €
≥ 30 kg et < 40 kg	9,03 €	9,03 €	7,55 €
≥ 40 kg et < 50 kg	11,61 €	11,61 €	9,82 €
≥ 50 kg et < 60 kg	14,19 €	14,19 €	11,88 €
≥ 60 kg et < 70 kg	16,77 €	16,77 €	14,19 €
≥ 70 kg et < 80 kg	19,35 €	19,35 €	16,00 €
≥ 80 kg et < 90 kg	21,93 €	21,93 €	18,30 €
≥ 90 kg et < 100 kg	25,27 €	25,27 €	20,58 €
≥ 100 kg et < 120 kg	29,26 €	29,26 €	23,79 €
≥ 120 kg et < 150 kg	35,91 €	35,91 €	29,72 €
≥ 150 kg et < 200 kg	50,58 €	50,57 €	41,61 €
≥ 200 kg et < 250 kg	63,68 €	63,68 €	53,50 €
≥ 250 kg et < 300 kg	77,83 €	77,83 €	65,38 €
> 300 kg	112,00 €	112,00 €	95,11 €

# LES TARIFS HT en image



**1 Dressing** panneaux de particules - 160kg - 14,70€

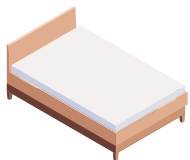
**2 Oreiller** - 0,30€

**3 Sommier** rembourré - 160cm - 8,05€

**4 Matelas** ressorts - 160cm - 12,50€

**5 Tête de lit** rembourrée - 160cm - 5 à 10kg - 4,88€

**6 Rideau** coton - < 1kg - 0,05€



## LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

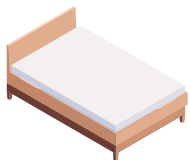
Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

### Matelas et surmatelas

selon largeur & épaisseur	ÉPAISSEUR ≤ 10 CM		ÉPAISSEUR >10 CM	
	SANS PERTURBATEUR DE RECYCLAGE	AVEC PERTURBATEUR DE RECYCLAGE	SANS PERTURBATEUR DE RECYCLAGE	AVEC PERTURBATEUR DE RECYCLAGE
Moins de 120 cm	1,67 €	3,76 €	4,58 €	6,50 €
121 à 140 cm	3,75 €	6,41 €	9,17 €	12,52 €
Plus de 141 cm	6,25 €	9,50 €	12,50 €	16,12 €

### Matelas gonflable

selon largeur & épaisseur	SANS PERTURBATEUR DE RECYCLAGE	AVEC PERTURBATEUR DE RECYCLAGE
Moins de 120 cm	0,90 €	1,32 €
121 à 140 cm	1,55 €	2,20 €
Plus de 141 cm	2,07 €	2,90 €



## LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

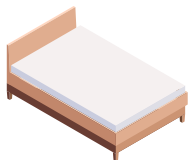
Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

### Cadre à lattes

Un cadre à lattes ne peut être ni rembourré ni composé d'autres matériaux que le bois ou le métal. Dans le cas contraire, il sera considéré comme un sommier.

selon largeur	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	
Moins de 120 cm	2,43 €	1,67 €	2,95 €	1,87 €	3,51 €	2,43 €	2,43 €
121 à 140 cm	2,78 €	2,14 €	3,56 €	2,14 €	4,48 €	2,78 €	2,78 €
Plus de 141 cm	3,83 €	2,92 €	4,54 €	2,95 €	5,42 €	3,83 €	3,83 €

selon largeur	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50 %	TOUS TYPES DE CADRES À LATTE AVEC PRÉSENCE DE PERTURBATEUR DE RECYCLAGE
	Moins de 120 cm	1,67 €	1,87 €	2,43 €	3,82 €	
121 à 140 cm	2,14 €	2,14 €	2,78 €	4,92 €	5,48 €	5,48 €
Plus de 141 cm	2,92 €	2,95 €	3,83 €	6,11 €	6,58 €	6,58 €



## LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

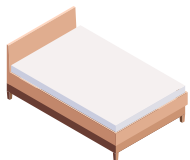
### Sommier- avec rembourrage

	SOMMIER AVEC REMBOURRAGE OU REVÊTEMENT TISSU
Moins de 120 cm	4,69 €
121 à 140 cm	6,66 €
Plus de 141 cm	8,05 €

### Sommier- sans rembourrage

selon largeur	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
Moins de 120 cm	3,31 €	2,50 €	3,75 €	2,76 €	4,30 €	3,31 €	4,35 €	3,31 €
121 à 140 cm	4,71 €	3,33 €	5,28 €	3,93 €	6,06 €	4,71 €	6,18 €	4,71 €
Plus de 141 cm	5,69 €	5,42 €	6,23 €	4,58 €	7,34 €	5,69 €	7,46 €	5,69 €

selon largeur	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50%
Moins de 120 cm	2,50 €	2,76 €	3,31 €	3,40 €	4,69 €
121 à 140 cm	3,33 €	3,93 €	4,71 €	4,65 €	6,66 €
Plus de 141 cm	4,58 €	5,42 €	5,69 €	5,69 €	8,05 €



## LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

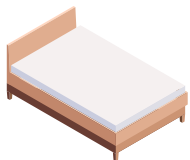
### Sommier mécanique, lit-coffre et lit-tiroirs - avec rembourrage

	SOMMIER AVEC REMBOURRAGE OU REVÊTEMENT TISSU
Moins de 120 cm	9,47 €
121 à 140 cm	13,46 €
Plus de 141 cm	16,41 €

### sommier mécanique, lit-coffre et lit-tiroirs

selon largeur	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
Moins de 120 cm	7,22 €	6,25 €	7,85 €	6,32 €	8,75 €	7,22 €	8,91 €	7,22 €
121 à 140 cm	10,27 €	7,50 €	11,10 €	8,99 €	12,38 €	10,27 €	12,67 €	10,27 €
Plus de 141 cm	12,52 €	9,17 €	13,19 €	10,96 €	14,75 €	12,52 €	15,44 €	12,52 €

selon largeur	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50%
Moins de 120 cm	6,25 €	6,32 €	7,22 €	8,18 €	9,47 €
121 à 140 cm	7,50 €	8,99 €	10,27 €	11,25 €	13,46 €
Plus de 141 cm	9,17 €	10,96 €	12,52 €	12,92 €	16,41 €



## LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

Pour les produits vendus par pack (par exemple, un sommier et une tête de lit), l'éco-participation qui doit être appliquée est une addition des éco-participations de chaque produit.

Le fichier Excel « **générateur de codes** » téléchargeable sur [notre site internet](#) vous accompagnera dans cette démarche.

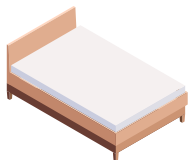
### Tête de lit

	TÊTE DE LIT AVEC REMBOURRAGE OU REVÊTEMENT TISSU
Moins de 120 cm	2,00 €
121 à 140 cm	3,55 €
Plus de 141 cm	4,88 €

### Tête de lit - sans rembourrage

selon largeur	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS MASSIF, BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ENTRE 75% ET 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
Moins de 120 cm	1,10 €	0,83 €	1,48 €	0,91 €	1,67 €	1,10 €	2,07 €	1,10 €
121 à 140 cm	1,95 €	1,67 €	2,56 €	1,82 €	2,75 €	1,95 €	3,31 €	1,95 €
Plus de 141 cm	2,68 €	2,08 €	2,98 €	2,16 €	3,78 €	2,68 €	4,47 €	2,68 €

selon largeur	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ENTRE 75% ET 95%	MÉTAL ≥ 50 %	AUTRES OU PRÉSENCE DE PERTURBATEURS
	Moins de 120 cm	0,83 €	0,91 €	1,10 €
121 à 140 cm	1,67 €	1,82 €	1,95 €	3,55 €
Plus de 141 cm	2,08 €	2,16 €	2,68 €	4,88 €



## LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

### Produits rembourrés d'assise et de couchage

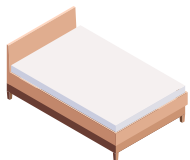
\* un surmatelas non litier est composé uniquement d'une enveloppe textile et d'un garnissage de fibres naturelles ou synthétiques, de plumes ou de duvet.

SURMATELAS NON LITIER*		SAC DE COUCHAGE	OREILLER, TRAVERSIN, COUSSIN	
≤ 120 cm	> 120 cm	Simple	1 pièce	Lot de deux
0,33 €	0,60 €	0,67 €	0,30 €	0,60€

### Couette, édredon

	MONO-MATÉRIAU BIO-SOURCÉ	MULTI-MATÉRIEAUX PLASTIQUES
≤ 205 cm	0,40 €	0,44 €
> 205 cm	0,60 €	0,67 €

Les tarifs accessoires de literie concernent les produits de type : pieds de lit, lattes, embouts de lattes...



## LA LITERIE

Tarifs à la dimension par unité en €HT

### Accessoires de literie

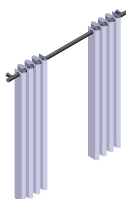
Les tarifs accessoires de literie concernent les produits de type : pieds de lit, lattes, embouts de lattes...

	BOIS MASSIF ≥ 95%		BOIS, DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 50 %		FIBRES NATURELLES (OSIER, BAMBOU, ROTIN,...) ≥ 50%	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée
1 pièce	0,21 €	0,15 €	0,22 €	0,20 €	0,22 €	0,20 €
Lot de 2	0,42 €	0,30 €	0,43 €	0,40 €	0,43 €	0,40 €
Lot de 4	0,83 €	0,60 €	0,87 €	0,80 €	0,87 €	0,80 €

	MÉTAL ≥ 95%	MÉTAL ≥ 50 %	PLASTIQUE ≥ 95%	PLASTIQUE ≥ 50%
1 pièce	0,15 €	0,20 €	0,23 €	0,25 €
Lot de 2	0,30 €	0,40 €	0,45 €	0,50 €
Lot de 4	0,60 €	0,80 €	0,90 €	1,00 €

### Accessoires de literie

	AUTRES MATÉRIAUX OU AVEC PERTURBATEURS
1 pièce	0,25 €
Lot de 2	0,50 €
Lot de 4	1,00 €

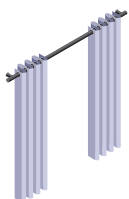


## LA DÉCORATION TEXTILE

Tarifs au poids par unité en €HT

**Décoration textile :** produits finis et tissus, composés uniquement ou en partie de textiles naturels ou synthétiques, destinés à des ménages ou des professionnels, pour l'aménagement d'espaces intérieurs ou extérieurs. Ces produits servent à protéger ou décorer des éléments d'ameublement, des ouvertures, le sol ou les murs, à occulter la lumière ou à couper le vent.

selon poids	TEXTILES NON SYNTHÉTIQUES OU MATÉRIAUX BIOSOURCÉS > 50%		TEXTILES SYNTHÉTIQUES		MATÉRIAUX NON CONNUS OU ASSEMBLAGE DE 3 MATÉRIAUX OU PLUS
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Matériaux ou fibres synthétiques ≥ 50 %	Matériaux ou fibres synthétiques ≥ 95 %	
<b>Store intérieur, rideau, voilage</b>					
< 1kg	0,06 €	0,05 €	0,14 €	0,11 €	0,20 €
1 à 3kg	0,18 €	0,15 €	0,46 €	0,43 €	0,80 €
> 3kg	0,44 €	0,36 €	0,86 €	0,79 €	1,95 €
m²	0,23 €	0,15 €	0,33 €	0,20 €	0,44 €
<b>Tapis de décoration</b>					
< 1kg	0,06 €	0,05 €	0,09 €	0,08 €	0,17 €
1 à 3kg	0,18 €	0,15 €	0,18 €	0,15 €	0,60 €
> 3kg	0,44 €	0,36 €	0,51 €	0,44 €	1,49 €
m²	0,30 €	0,27 €	0,45 €	0,42 €	0,84 €
<b>Paillason, tapis fonctionnel</b>					
	Multi-matériaux	Mono-matériaux	Matériaux ou fibres synthétiques ≥ 50 %	Matériaux ou fibres synthétiques ≥ 95 %	
< 1kg	0,12 €	0,11 €	0,20 €	0,12 €	0,23 €
1 à 3kg	0,32 €	0,29 €	0,80 €	0,32 €	0,72 €
> 3kg	0,77 €	0,69 €	1,95 €	0,77 €	1,80 €
m²	0,56 €	0,54 €	0,62 €	0,54 €	0,89 €



## LA DÉCORATION TEXTILE

Tarifs au poids par unité en €HT

selon poids	MÉTAL		BOIS ET DÉRIVÉS DE BOIS ≥ 95 %		BOIS ET DIVERS DE BOIS ≥ 50 %		MONO- MATÉRIAUX PLASTIQUES ≥ 95 %	MULTI- MATÉRIAUX PLASTIQUES ≥ 50 %	MATÉRIAUX NON CONNUS	PRÉSENCE DE PERTURBATEURS
	> 95%	> 50%								
Accessoires, cadres décoratifs muraux et petits éléments de décoration textile			Sans gestion durable	Gestion du- rable certifiée	Sans gestion durable	Gestion du- rable certifiée				
< 1kg	0,03 €	0,05 €	0,08 €	0,04 €	0,14 €	0,09 €	0,08 €	0,12 €	0,18 €	0,18 €
1 à 3kg	0,08 €	0,14 €	0,30 €	0,16 €	0,55 €	0,37 €	0,29 €	0,32 €	0,72 €	0,72 €
> 3kg	0,17 €	0,26 €	0,75 €	0,39 €	1,39 €	0,67 €	0,69 €	0,77 €	1,80 €	1,80 €

Moquettes événementielles	TEXTILES SYNTHÉTIQUES > 95 %	TEXTILES SYNTHÉTIQUES > 50 %
m <sup>2</sup>	0,05 €	0,08 €

## LE TEXTILE D'AMEUBLEMENT (Catégorie meubles d'appoint)

Tarif au mètre linéaire en €HT

	TEXTILES NON SYNTHÉTIQUES OU MATÉRIAUX BIOSOURCÉS > 50%		TEXTILES SYNTHÉTIQUES > 50 %	
	Sans gestion durable	Gestion durable certifiée	Matériaux ou fibres synthétiques ≥ 50 %	Matériaux ou fibres synthétiques ≥ 95 %
Tout type de textile	0,12 €	0,06 €	0,14 €	0,12 €

**Textile d'ameublement** : tissu vendu au mètre linéaire, destiné à être transformé en élément de protection ou de revêtement pour l'ameublement. Exemple : housse de tête de lit ou de canapé.

# LES TARIFS HT en image



**1 Canapé** - plastique - 18kg - 2,33€

**3 Table basse** plastique - 9kg - 1,18€

**2 Coussin** rembourré - 0,60€ (lot de 2)

## MEUBLES, ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT ET D'AGENCEMENT

CATÉGORIES	TYPE DE PRODUIT	MATÉRIAU	TARIFS HT FORFAITAIRE PAR UNITÉ	CODE BARÈME À DÉCLARER	TRANCHES D'UNITÉS	TARIFS HT FORFAITAIRE PAR TRANCHE DE 10	CODE BARÈME À DÉCLARER
Toutes catégories	Meuble de rangement	Matériau non spécifié	6,69 €	02017000890	10	66,90 €	02017000900
	Bureau, table, plan de travail	Matériau non spécifié	9,53 €	02019000890	10	95,30 €	02019000900
Appoint	Accessoire (quincaillerie, boîte en plastique)	Matériau non spécifié	0,75 €	02022000890	10	7,50 €	02022000900
	Tablettes et étagères	Matériau non spécifié	3,03 €	02020000890	10	30,30 €	02020000900
Jardin	Tout type de meuble	Matériau non spécifié	9,53 €	08000000890	10	95,30 €	08000000890

## SIÈGES, LITERIE ET DÉCORATION TEXTILE

CATÉGORIES	TYPE DE PRODUIT	MATÉRIAU	TARIFS HT FORFAITAIRE PAR UNITÉ	CODE BARÈME À DÉCLARER	TRANCHES D'UNITÉS	TARIFS HT FORFAITAIRE PAR TRANCHE DE 10	CODE BARÈME À DÉCLARER
Sièges	Siège gonflable	Plastique	2,19 €	09053120890	10	21,90 €	09053120900
	Chaise	Non rembourré	1,52 €	09043120890	10	15,20 €	09043120900
	Fauteuil et siège de bureau	Rembourré	4,52 €	09043000890	10	45,20 €	09043000900
	Canapé (2 places)	Rembourré	25,27 €	09044000890	10	252,70 €	09044000900
	Canapé et salon (3 places et plus)	Rembourré	35,91 €	09045000890	10	359,10 €	09045000900
Literie	Matelas	Matériau non spécifié	12,50 €	04061120890	10	125,00 €	04061120900
	Pieds de lit	Matériau non spécifié	0,25 €	04025120890	10	2,50 €	04025120900
	Matelas gonflable	Plastique	2,07 €	04023000890	10	20,70 €	04023000900
	Sur matelas	Matériau non spécifié	6,25 €	04060120890	10	62,50 €	04060120900
	Sommier	Rembourré	8,05 €	04062000890	10	80,50 €	04062000900
	Lit coffre	Mécanique ou sans	16,41 €	04024000890	10	164,10 €	04024000900
	Cadre de lit	Matériau non spécifié	11,94 €	03018120890	10	119,40 €	03018120900
	Tête de lit	Matériau non spécifié	5,16 €	04077000890	10	51,60 €	04077000900
Produits rembourrés d'assise et couchage	Coussin / oreiller	Rembourré	0,30 €	11031120890	10	3,00 €	11031120900
	Couette / sac de couchage	Rembourré	0,67 €	11029120890	10	6,70 €	11029120900
Décoration textile	Tout type	Matériau non spécifié	1,80 €	12071120890	10	18,00 €	12071120900

# annexes et fiches techniques

Perturbateurs de recyclage

Prime Intégration de  
Matières Recyclées (IMR)

Critères de gestion durable

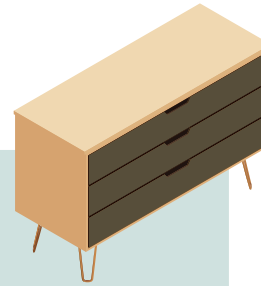
Résumé des preuves



# Les matériaux recyclables

## BOIS ET DÉRIVÉS

- Bois massif à plus de 75% en gestion durable certifiée ou non.
- Bois massif certifié et métal à plus de 75%.
- Bois, panneaux et dérivés de bois à plus de 50% en gestion durable certifiée ou non.
- Dérivés de bois à plus de 95% en gestion durable certifiée ou non.
- OSB à plus de 75% en gestion durable certifiée ou non.
- OSB et métal à plus de 75% en gestion non certifiée.
- Panneaux de particules à plus de 75% en gestion durable certifiée ou non.
- Panneaux de particules et/ou bois et/ou métal à plus de 75% en gestion durable certifiée ou non.



## métaux

- Métal à plus de 50%.



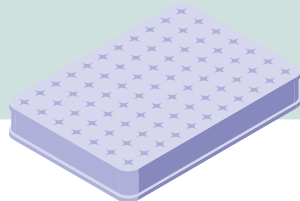
## PAPIER, CARTON

- Papier, carton à plus de 50% en gestion durable certifiée ou non.



## MOUSSE, RESSORT ET LATEX

- Caoutchouc naturel à plus de 50%.
- Caoutchouc synthétique à plus de 95%.
- Latex biosourcé à plus de 50% issu de ressources renouvelables en gestion durable certifiée.
- Mousse Latex.
- Mousse PU.
- Ressorts.



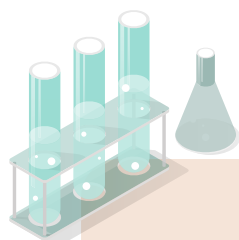
## PLASTIQUES

- ABS à plus de 95%.
- PE ou PP ou mélange PP/PE à plus de 95%.
- Plastiques (mono résine) à plus de 95%.
- Polystyrène à plus de 95%.
- Polyterephthalate d'Éthylène (PET) à plus de 95%.
- PVC à plus de 95%.



# LES PERTURBATEURS de recyclage

Ce sont des éléments ou matériaux qui empêchent le recyclage.  
Il en existe 2 catégories :

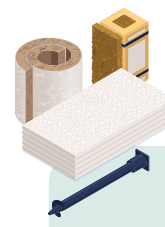


## Les perturbateurs chimiques

Les substances dangereuses au sens de la loi AGEC (art. 13), c'est-à-dire :

- > Les substances appelées **“très préoccupantes”** au sens du règlement européen REACH en quantité supérieure à 0,1% en masse.
- > Les substances classées au titre de l'Annexe XVII de REACH en **quantité supérieure à la limite fixée**.
- > Les **substances** soumises **au règlement POP** (annexe 4).

EN SAVOIR +



## Les perturbateurs physiques

- > Matériaux ou méthodes d'assemblage qui **ne permettent pas l'extraction de matières** ou bien qui **compromettent la qualité du flux à recycler**.



### ON VOUS OUTILLE :

Découvrez la liste des perturbateurs pour analyser la recyclabilité de vos produits grâce à l'outil Ecomaison.



# LES PERTURBATEURS de recyclage des Éléments d'ameublement

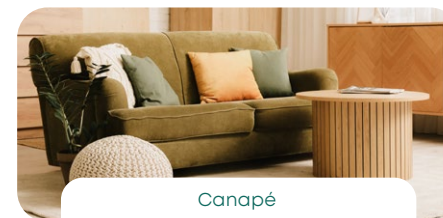
## PERTURBATEUR DE RECYCLAGE

ÉLÉMENTS PERTURBATEURS DE LA RECYCLABILITÉ (Bois et dérivés, métaux, mousse, ressort et latex, papier, carton, plastiques)

## EXEMPLE DE PRODUITS NON EXHAUSTIFS

### Substances chimiques perturbantes (SVHC)\*

Les retardateurs de flamme bromés (PBDE, HBCD), colles contenant solvants ou résines époxy, traitements chimiques des surfaces... **dans toutes les familles de produits d'ameublement.**



Canapé

### Composants électriques/ électroniques intégrés difficilement séparable par des outils standards de l'utilisateur

Les LED, moteurs, capteurs intégrés dans des éléments d'ameublement dont **le matériau majoritaire est recyclable.**

Exemples : miroirs LED dans les meubles de salle de bain, lits électriques...



Lit électrique

### Matières inertes minérales incluses difficilement séparable par des outils standards de l'utilisateur

**Les inertes et minéraux associés de façon complexe** aux éléments d'ameublement dont le matériau majoritaire est recyclable.

Exemple : une armoire avec un miroir collé.



Armoire avec un miroir collé

### Les mousses ou textiles associés de façon complexe avec la structure

**L'association complexe de mousses et de textiles** de façon chimique ou mécanique à des éléments d'ameublement dont le matériau majoritaire est recyclable.

Exemple : chaise en bois/métal avec assise collée rembourrée.



Chaise avec assise collée



Dépendants du produit



Dépendants de la filière

# LES PERTURBATEURS de recyclage des Éléments d'ameublement

## PERTURBATEUR DE RECYCLAGE

**ÉLÉMENTS PERTURBATEURS DE LA RECYCLABILITÉ**  
(Bois et dérivés, métaux, mousse, ressort et latex, papier, carton, plastiques)

## EXEMPLE DE PRODUITS NON EXHAUSTIFS

### Charges minérales élevées (> 40 % en masse de charges)

Les charges minérales intégrées à un taux >40% en masse du produit pour des raisons de rigidité, stabilité ou de résistance au feu dans des éléments d'ameublement dont le matériau majoritaire est recyclable : **résines plastiques, bois et dérivés de bois...**  
Exemples : carbonate de calcium ou autres charges intégrées dans les plateaux de tables, bureaux, plans de travail.



Table et chaises en résine

### Polymères complexes (réticulés, tramés, armés, composites)

Les composants d'un élément d'ameublement dont **les polymères sont réticulés, tramés ou armés** pour conférer des propriétés spécifiques aux produits.  
Exemple : salon de jardin avec assises en polymères armés...



Transat en polymères

### La présence de ressorts en plastique dans un élément d'ameublement de type matelas

Les ressorts en plastiques perturbent uniquement le recyclage des éléments d'ameublement de type **matelas**.



Matelas avec ressorts plastiques

### La présence de métaux moulés dans la mousse (ressorts, aimants) d'un élément d'ameublement de type matelas

**Les ressorts ensachés/moulés dans la mousse**, et les matelas avec des métaux moulés (matelas "magnétiques").



Matelas "magnétique"



Dépendants du produit

# MENTION DE PRÉSENCE de substances dangereuses

L'obligation d'affichage de l'information relative à la présence d'une substance dangereuse s'applique dès lors que celle-ci est présente en concentration supérieure à 0,1% en pourcentage massique dans une substance, un mélange ou un article, au sens des points 1,2 et 3 de l'article 3 du règlement (CE) n°1907/2006 dit « REACH », complété et mis à jour par arrêté du ministre en charge de l'environnement.

L'information concernant les substances dangereuses **peut être affichée par l'intermédiaire de :**

- La fiche produit.
- L'application [Scan4Chem](#). Cette dernière est financée par la Commission européenne dans le cadre du programme LIFE auquel la France participe activement via l'Institution National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS).

La mention à indiquer est la suivante :

**CONTIENT UNE SUBSTANCE DANGEREUSE**

**OU**

**CONTIENT UNE SUBSTANCE  
EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTE**

L'information est complétée du nom de chacune des substances dangereuses présentes.

# CRITÈRE GESTION DURABLE des ressources renouvelables

1

produit conçu avec une gestion durable des ressources

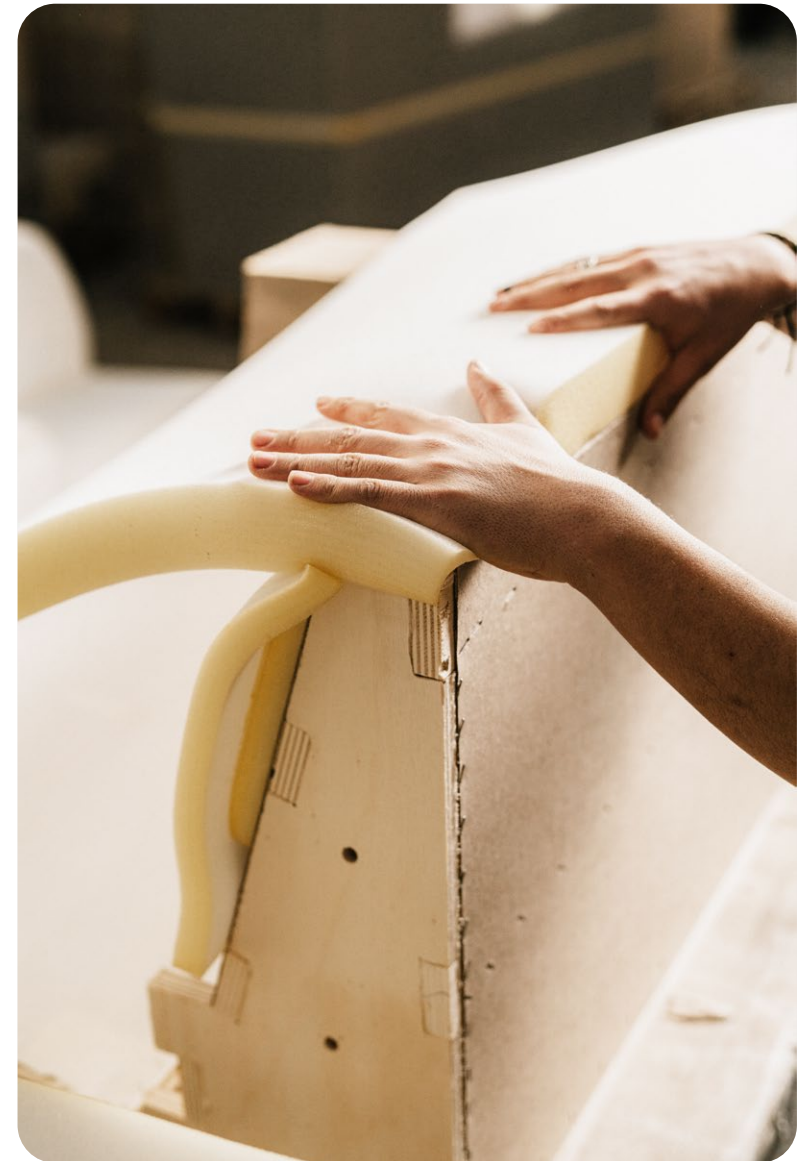
=

1

code article avec un tarif modulé automatiquement appliqué lors de votre déclaration

## CONDITION :

Ce tarif “**Gestion durable**” s’applique en l’absence de perturbateurs physiques ou chimiques de recyclage dont la liste est à retrouver sur [notre outil](#) d’analyse de la recyclabilité.



# CRITÈRE GESTION DURABLE des ressources renouvelables

## GESTION DURABLE - BOIS

Le tarif "Gestion durable - Bois" est applicable selon les conditions ci-dessous :



### Produits en Bois massif et assimilé

Taux minimum de bois "Gestion durable" dans  
le produit :

Ameublement : **50 %**

#### Matériau

Bois "gestion durable", i.e. issu de forêts gérées  
durablement et :

- Certifié PEFC, FSC
- Ou tout système équivalent de diligence raisonnée



### Produits en Panneaux de process (PP, OSB) ou Panneaux de particules

Taux minimum de bois "Gestion durable" dans  
le produit :

Ameublement : **50 %**

#### Matériau

Bois "gestion durable", i.e. issu de ressources gérées  
durablement et :

- Certifiés PEFC, PEFC recyclé, FSC mixte, FSC recyclé
- Ou tout système équivalent de diligence raisonnée

## Labels & Certifications



ou équivalent

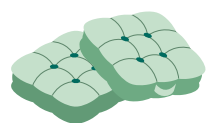
Ces labels et certifications sont acceptés pour démontrer  
la gestion durable de la ressource

# CRITÈRE GESTION DURABLE des ressources renouvelables

## GESTION DURABLE - MOUSSES ET TEXTILES

Le tarif "**Gestion durable - Mousse et Textiles**" est applicable pour tout élément d'ameublement répondant aux trois conditions cumulatives suivantes :

- le produit doit comporter au minimum 50 % en masse de mousses ou de textiles ;
- ces mousses ou textiles doivent provenir de ressources renouvelables, gérées durablement ;
- ces mousses ou textiles doivent être certifiées.



### Produits majoritairement en mousses

**Taux minimum de mousse "Gestion durable" dans le produit :**

Ameublement : **50%**

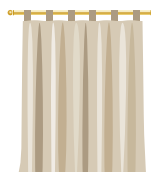
Exemples : Matelas ou articles rembourrés

#### Matériau

- Mousses Polyuréthane ou Latex provenant de ressources renouvelables gérées durablement (plantes, arbres...) :

Exemples :

- mousse PU produite à partir de polyol biosourcé
- mousse latex issu de latex naturel d'origine végétale.
- Gestion durable démontrée par des labels semblables au bois ou des systèmes équivalents
- Certification nécessaire :
  - mousse polyuréthane CERTIPUR
  - mousse latex EUROLATEX



### Produits majoritairement en textiles

**Taux minimum de textiles "Gestion durable" dans le produit :**

Ameublement : **50%**

Exemples : Rideaux ou voilages.

#### Matériau

- Textiles provenant de ressources renouvelables gérées durablement (plantes, arbres...) :
- Exemples : coton, lin
- Gestion durable démontrée par des labels comme Ecolabel ou
  - GOTS ou des systèmes équivalents
  - Certification nécessaire : OEKOTEX Made in Green.

## Labels



**MADE IN GREEN**

# CRITÈRE GESTION DURABLE des ressources renouvelables

## LES AUTRES RESSOURCES RENOUVELABLES

Le tarif "**Matériaux Biosourcés**" est applicable pour les éléments d'ameublement majoritairement à base de matériaux et fibres d'origine végétale ou animale autres que le bois et ses dérivés, ainsi que le papier et le carton.



# CRITÈRES D'APPLICATION pour l'IMR

3 conditions cumulatives sont nécessaires pour bénéficier des éco-modulations et primes liées à l'incorporation de matières recyclées :

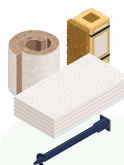


## Sources

La matière recyclée provient exclusivement de déchets "post-consommation", c'est-à-dire de produits en fin de vie.

Elle doit :

- provenir d'un détenteur/opérateur référencé par un éco-organisme agréé par l'État au titre de la REP;
- avoir été collectée, triée, recyclée et incorporée à moins de 1500km autour du barycentre du territoire hexagonal et/ou dans un pays de l'Union européenne.



## Qualité

La matière recyclée ne doit pas altérer la recyclabilité future du produit fabriqué.

Elle ne doit pas contenir de perturbateurs de recyclage au delà des seuils fixés.



## Quantité

Les primes et éco-modulations sont calculées en fonction des quantités de matières recyclées "post-consommateur" incorporées dans le matériau composant le produit fini.

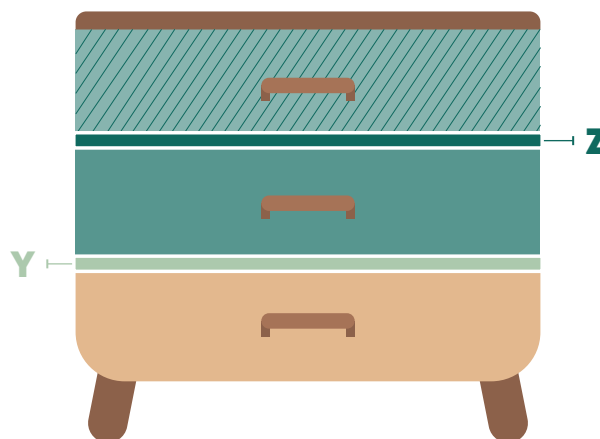
# SEUIL minimum volume éligible

L'incorporation de matières recyclées dans un produit **est récompensée de deux façons complémentaires** en fonction du seuil d'incorporation.



## Éco-modulation :

Si le taux de recyclé dans le produit est supérieur au seuil minimum Y%, vous appliquez le code article avec un tarif minoré.



## Prime :

Si le taux de recyclé dans le produit est supérieur au seuil minimum Z%, vous bénéficiez de la prime d'incorporation de matières recyclées.



\*NB : à la date de parution de ce guide, les seuils minimum de matières recyclées sont en cours d'élaboration.



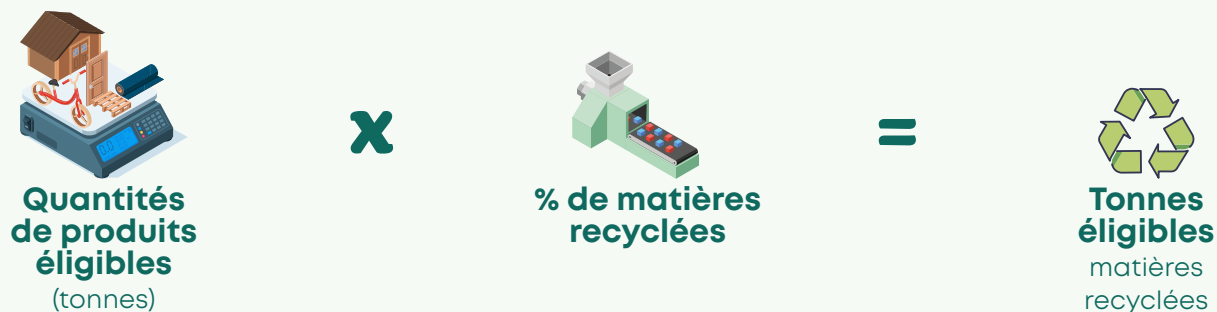
Le tarif éco-modulé et la prime d'intégration de matières recyclées **sont cumulables.**

# CRITÈRES D'APPLICATION de la prime IMR

## Calcul de la prime IMR



Le calcul de la prime prend en compte la quantité de produits (en tonnes) éligibles à la prime selon votre déclaration et seuils de déclenchements.



Ma prime est ensuite calculée en fonction des montants de la Prime IMR d'Ecomaison.



À la fin de chaque exercice N, lors du 1<sup>er</sup> trimestre N+1, le calcul des primes est effectué et donne lieu à un versement\*.



\*À partir du troisième trimestre 2026. L'incorporation de matières recyclées sur le deuxième semestre 2025 sera clôturé au premier semestre 2026.

# Résumé des modes de Preuves pour les éco-modulations

RÈGLES D'APPLICATION	<p><b>À la déclaration</b> → Tarifs via les codes différenciés</p>
MODES DE PREUVE	<p><b>Gestion durable des ressources renouvelables</b> Attestation sur l'honneur à remplir sur l'espace services Preuves à tenir à disposition en cas de contrôle (à titre d'exemple, liste non exhaustive : <b>documents de transaction :</b> factures d'achat, et/ou bons de livraisons, certificats et/ou certificats de transaction reconnus, fiches techniques détaillées des produits (incluant le détail sur la composition)</p>
	<p><b>Recyclabilité</b> Utilisation de l'outil Recyclabilité Preuves à avoir à disposition</p>
	<p><b>Allongement de la durée d'usage</b> Annexe de déclaration à remplir sur l'Espace Services <b>et</b> Preuves à charger sur l'Espace Services</p>



# Résumé des modes de preuves pour l'éco-modulation et la prime IMR

	 <p>ÉCO-MODULATION · IMR</p>	 <p>PRIME · IMR</p>
<b>RÈGLES D'APPLICATION</b>	<p><b>À la déclaration</b> → via les codes différenciés</p>	<p><b>À la déclaration</b> → calcul spécifique et versement d'un montant</p>
<b>MODES DE PREUVE</b>	<p><b>À la déclaration</b> → via les codes différenciés</p>	<p><b>Pièces à transmettre</b> → Pour les fabricants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- certificats et factures d'achat</li> <li>- certification spécifique du fournisseur de matières recyclées (voir liste Ecomaison)</li> <li>- ou attestation du fournisseur de matière recyclée</li> <li>- à défaut, une certification obtenue par un organisme certificateur accrédité COFRAC</li> </ul> <p>→ Pour les distributeurs et importateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- certificats et factures d'achat</li> <li>- certification spécifique des fabricants qui fournissent les produits (voir liste Ecomaison)</li> <li>- à défaut une certification obtenue par un organisme certificateur accrédité COFRAC</li> </ul> <p>Les certifications ou attestations doivent préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'origine de la matière recyclée éligible incorporée dans le matériau ou produit</li> <li>- La teneur de cette matière recyclée dans le matériau (disponible par exemple :</li> <li>- pour le bois dans les certificats FSC recyclé ou FSC mixte ou tout système équivalent</li> <li>- pour le plastique sur les dispositions de la notre NF EN 15343)</li> </ul>

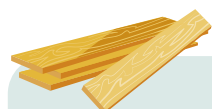


\*NB : à la date de parution de ce guide, les travaux concernant la chaîne de contrôle et de traçabilité des matières menés au niveau de l'OCABJ (Organisme coordonnateur de la filière des déchets d'éléments d'ameublement et de bricolage et jardin) sont toujours en cours.

# DOCUMENTS DE PREUVE éco-modulations

## GESTION DURABLE DES RESSOURCES RENOUVELABLES

Les éléments de preuve varient en fonction des matériaux. Vous devez alors **remplir une attestation sur l'honneur sur l'Espace Services Ecomaison** concernant la détention des éléments de preuve décrits ci-dessous.



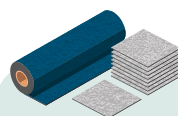
### Bois

- **Labels et certifications des produits** (ou matériau dans le cas du Bâtiment), suivant les principes des chaînes de contrôle des labels et certifications concernées : PEFC, PEFC recyclé, FSC mixte ou FSC recyclé.
- Ou **tout système équivalent de diligence raisonnée**, garantissant que les produits sont issus de forêts gérées durablement, de sources recyclées et/ou contrôlées.



### Mousses

- Gestion durable démontrée par des **labels semblables au bois** ou des systèmes équivalents  
Certification nécessaire :
  - **mousse polyuréthane : CERTIPUR**
  - **mousse latex : EUROLATEX**



### Textiles

- Gestion durable démontrée par des labels comme Ecolabel ou GOTS ou des systèmes équivalents  
Certification nécessaire :
  - **OEKOTEX Made in Green**

### Bio-sourcés

- Fiches produits donnant la composition en matières et substances.

# DOCUMENTS DE PREUVE éco-modulations

## RECYCLABILITÉ

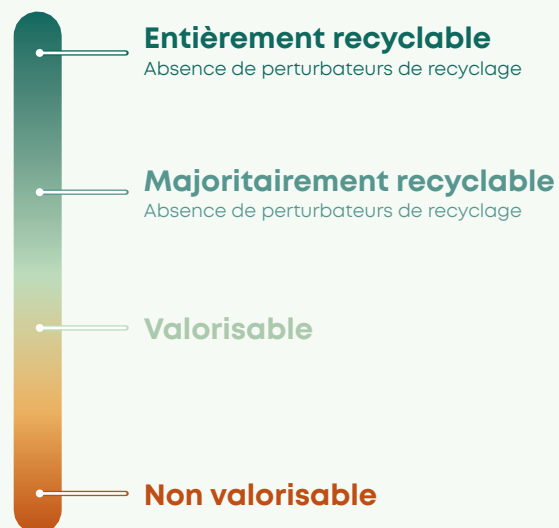
**Aucun document n'est à charger sur l'Espace Services d'Ecomaison.**

Les documents de preuves sont à disposition en cas de contrôle par Ecomaison :

- › **Fiches produits** donnant la composition complète du produit avec les teneurs en différentes matières et substances dangereuses éventuelles.
- › **Résultats dans l'outil Ecomaison** d'analyse de la recyclabilité.



## 4 niveaux de recyclabilité



# DOCUMENTS DE PREUVE éco-modulations

## ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE VIE

	Conception évolutive et réparabilité
ANNEXE DE DÉCLARATION : Disponible dans l'Espace Services Informations à compléter	<ul style="list-style-type: none"><li>• Références produits et codes Ecomaison.</li><li>• Nombre d'usages successifs</li></ul>
PIÈCES JUSTIFICATIVES : A charger dans l'Espace Services	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fiches produits précisant les multiples usages successifs prévus</li></ul>





ecomaison

**Pour toutes vos questions,  
vous pouvez nous contacter**

[contact@ecomaison.com](mailto:contact@ecomaison.com)

Retrouvez nos actualités et événements sur

**ecomaison.com**

et sur notre compte **LinkedIn**



Ecomaison – SAS au capital de 291 000 € - Siège social : 50 avenue Daumesnil 75012 Paris 538 495 870 RCS Paris  
Crédits photographique : Shutterstock - Mise en page : makaSar - Décembre 2025